

LE COURRIER

LAVAUX | ORON | JORAT

IMMO
CONSULTING
LA SOLUTION IMMOBILIÈRE

Achat - Vente - Estimation
www.IMMO-CONSULTING.ch
Rue du Bourg 1 - 1095 Lutry
021 792 13 13

Votre courtière



Virginie Dubath
079 157 20 96

JOURNAL DU DISTRICT | N° 7 | JEUDI 25 FÉVRIER 2021 | 71^E ANNÉE (N° 3364) | CHF 2.50 | JGA 1610 ORON-LA-VILLE | le-courrier.ch | Tirage élargi

Bourg-en-Lavaux

Reprogrammation du Cully Jazz Festival

Du printemps à l'été

Par Thomas Cramatte



Photo: © Luther2020

Photo: © DR

Photo: © Alain Bettex

Solidarité



5

**Terre des Hommes
Oranges virtuelles**

Par Gilberte Colliard

Servion



9

**La Croix Blanche
cherche repreneur**

Par Alain Bettex

La petite histoire des mots

3

La chronique de Georges Pop
Découvrez l'histoire du mot « Hôtellerie »

Maracon

7

Jean-Claude Serex
rends sa clé

Politique locale

10 11

Histoire et valeurs
POP et Vert'Lib

PROCHAINS TOUS MÉNAGES

4 et 18 mars

Editorial

Arvid Ellefsplatt
Rédacteur en chef



Burqa !

Voilà !

Maintenant j'ai votre attention...

Ce seul terme suffit pour faire déraiper une discussion posée, transformer votre collègue en un terroriste insoupçonné ou – pire – en un dangereux libertaire inconscient. Des opinions viscéralement agrippées à une absence d'argumentaire, le tout noyé dans un flou de sources nourries à la « va comme je te pousse », invérifiées et non-vérifiables. Mais peu importe la source lorsque la logorrhée verbale maintient l'attention, le buzz et le temps d'antenne occupés sont seuls maîtres. Le mot final comme la cerise sur le gâteau, et le slogan sera amplifié par une presse trop pressée.

Certains tribuns sont en charge. Certains partis s'en font les champions, nous avons les noms, mais ne tombons pas si vite dans le panneau.

Nul besoin ici de peler les couches de tel argument ou de l'autre comme on le ferait d'un oignon. Juste un peu de distance et la bonne vieille jugeote qui nous guidera – si elle en a le temps – vers notre intime conviction. Intime conviction qui nous est propre. Un vote à bulletin secret selon notre intime conviction. Nulle place pour le plastron, l'affichage, nul besoin de brandir les drapeaux.

Encore un sujet de votation éminemment préoccupant... les cornes des vaches, le prix du pain, la couleur du lait ?

Notre système démocratique est ainsi fait que tout et rien, également, peuvent être soumis au peuple... dans le cas particulier de ce cri de guerre « Burqa ! », la question se pose de la pertinence et de la raison d'être de cette initiative, si ce n'est pour nous divertir d'autres sujets...

A l'heure de la décision, j'efface la « grande » question de la burqa et me penche sur mes concitoyens communaux qui se présentent pour régler NOS petites préoccupations quotidiennes et locales. Lequel ou laquelle choisir et pourquoi ?

1. Préparer la marinade
2. Laisser reposer jusqu'au 7 mars
3. Préparer le grill

Publicité

1^{er} BLANZ
Meilleur opérateur mobile
2020 (Kling 2020)

DÉPLACER DES MONTAGNES.

Être « Meilleur Opérateur Mobile de Suisse », c'est aussi faire l'impossible pour vous.

CARTE SIM GRATUITE
3 MOIS OFFERTS*

Distribué par
voénergies
voenergies.ch | 058 234 20 00

BLI BLA BLO
Offre soumise à conditions
Valeur de la carte SIM CHF 20

Avis d'enquête Palézieux

La Municipalité d'Oron, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux: Construction nouvelle

Description de l'ouvrage: Construction d'une halle (surface de dépôt), et de locaux administratifs. PAC air/eau

Situation: Route de Granges 1607 Palézieux

N° de la parcelle: 528
N° CAMAC: 199210
Réf. communale: 42.05.2042

Coordonnées géographiques: 2°53'410 / 1°15'285

Propriétaire: Mihajlo Kovacevic
Auteur des plans: Deodaat Tevaearai
Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 27 février au 28 mars 2021 au BTO à Oron-la-Ville

La Municipalité

bto@oron.ch
www.oron.ch

Avis d'enquête Ecoteaux

Conformément aux dispositions de la loi sur les routes, la Municipalité de la Commune d'Oron soumet à l'enquête publique de 30 jours du 26 février 2021 au 28 mars 2021 inclusivement, l'objet suivant:

Constitution d'une servitude publique de passage à pied et pour tous véhicules Route de l'Epenaz à Ecoteaux

Le dossier établi par le bureau technique Gemetris SA à Mézières, est déposé au bureau technique à Oron-la-Ville où il peut être consulté pendant le délai d'enquête. Les observations et oppositions motivées devront être adressées, par lettre recommandée, à la Municipalité ou consignées sur la feuille d'enquête annexée au dossier.

Délai d'intervention: 29 mars 2021

La Municipalité

bto@oron.ch
www.oron.ch

A LOUER DE SUITE au centre d'Oron

1 local commercial de 92 m² avec 3 vitrines

1 appartement de 3 ½ pièces de 90 m² au prix de Fr. 1'375.00 cc.

1 appartement de 3 pièces de 70 m² au prix de Fr. 1'275.00 cc.

Roland Savary Immobilier SA
021 907 40 15

CHERCHE APPRENTI RAMONEUR

Entrée: août 2021
Contact: 079 417 58 64

Philippe Modoux
Entreprise de ramonage – Maître ramoneur officiel
Rte de Lausanne 58 - 1610 Oron-la-Ville



CEPPI

ferblanterie - couverture et entretien de toitures

Chemin du Moulin 1, CP 326, 1095 Lutry
Tél. 021 791 34 93 – Fax 021 791 38 33
E-mail: jp.ceppi@vtxnet.ch

AVIS D'ENQUÊTE FOREL (LAVAU)

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux: Agrandissement
Surélévation du bâtiment existant, construction d'un abri de jardin et d'un couvert à voiture, ouvertures en façades et pose de 3 vélux, requalification de l'entrée, démolition et reconstruction de la véranda

Situation: Chemin de la Chercotte 26

N° de la parcelle: 1184
N° ECA: 649
N° CAMAC: 199397

Référence communale: 2029

Coordonnées géo.: 2°54'560 / 1°15'2410

Propriétaire: Flore Primault Tieche
Auteur des plans: Background Architecture Sàrl
Jael Villat

Demande de dérogation: À l'art. 9.4 RPGA (COS)

Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 24 février au 25 mars 2021

La Municipalité

AVIS D'ENQUÊTE FOREL (LAVAU)

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux: Transformation
Aménagement d'un escalier d'accès au grenier

Situation: Les Perrières 16

N° de la parcelle: 903
N° ECA: 1089
N° CAMAC: 199665

Référence communale: 2027

Coordonnées géo.: 2°54'837 / 1°15'4563

Propriétaires: Monique et Guy Reymond
Auteur des plans: Florian Rochat
F. Rochat Atelier d'architecture Sàrl

Compétence: Municipale

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 20 février au 21 mars 2021

La Municipalité

AVIS D'ENQUÊTE CHEXBRES

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux: Construction nouvelle
Aménagement d'une place à fumier et d'une place de lavage avec séparateur d'hydrocarbure
Construction d'un local avec deux citernes diesel

Situation: Chemin des Condémines 1

N° de la parcelle: 1229
N° ECA: 686
N° CAMAC: 199313

Référence communale: 2/2021

Coordonnées géo.: 2°54'960 / 1°14'800

Propriétaire: Pierre Cossy
Auteur des plans: Pascal Jourdan Gemetris SA

Particularité: L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir

Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 20 février au 21 mars 2021

La Municipalité

AVIS D'ENQUÊTE LUTRY

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux: Construction nouvelle

Description de l'ouvrage: Construction d'une piscine extérieure chauffée.
Installation d'une pompe à chaleur air/eau

Situation: Avenue William 20

N° de la parcelle: 595
N° CAMAC: 198209
Référence communale: E-6329

Coordonnées géo.: 2°54'085 / 1°15'0160

Propriétaires: Romain Simon et Paola Biancelli

Auteur des plans: Pierre Bonjour
Ingénieur géomètre officiel
Chemin des Anciens-Moulins 2A
1009 Pully

Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 27 février au 28 mars 2021

La Municipalité

AVIS D'ENQUÊTE SERVION

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux: Transformation
Remplacement du système de chauffage électrique direct par une pompe à chaleur air-eau type split

Situation: Chemin de la Gollie 4
1080 Les Cullayes

N° de la parcelle: 2265
N° ECA: 1187a
N° CAMAC: 199800

Référence communale: 04/2021

Coordonnées géo.: 2°54'430 / 1°15'8113

Propriétaires: Mattia Albergante et Maria Elena Grisostolo
Chemin de la Gollie 4
1080 Les Cullayes

Auteur des plans: Stéphane Vieillard
Romande Energie Services SA
Avenue de la Gare 22
1028 Préverenges

Compétence: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 13 février au 14 mars 2021

La Municipalité

AVIS D'ENQUÊTE SAVIGNY N° 2899

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Objet: Agrandissement
Transformation et agrandissement de la villa existante

Situation: Chemin de la Porat 1

N° de la parcelle: 1027
N° ECA: 864
Coordonnées géo.: 2°54'505 / 1°15'4340

Propriétaires: Eric et Mireille Le Berre
Chemin de la Porat 1
1073 Savigny

Auteur des plans: MEL Architecture Sàrl
Marie-Eve Laurent
Route de Possens 25
1044 Fey

Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 26 février au 29 mars 2021

La Municipalité

Bourg-en-Lavaux

Pour son édition 2021

Le Cully Jazz Festival troque le printemps contre le mois d'août

Les organisateurs font face à d'importantes inconnues quant à la possibilité de se réunir au mois d'avril. Si le rassemblement culturel rime habituellement avec l'arrivée du printemps, cette 39^e édition est pourtant prévue du 20 au 29 août.

Décision du moins pire

« Au début de l'automne dernier, nous étions encore confiants quant à produire le festival en avril, même avec une réduction de l'ordre de 70 à 90 % du public », explique le co-directeur, directeur artistique et responsable de la programmation, Jean-Yves Cavin. Mais en voyant l'évolution des mesures sanitaires, le comité d'organisation du festival a décidé de revoir sa copie afin de maximiser les chances d'accueillir les amoureux de musique. « Nous ne voulions pas non plus faire une croix sur 2021 ».

Pour rappel, la première vague du virus avait contraint l'annulation pure et simple l'an dernier. Mais grâce à la solidarité des partenaires économiques et du public, la santé financière du festival avait pu être maintenue. Ces derniers avaient alors refusé le remboursement de leur billet et de leurs participations financières. « Nous avions promis que dès que cela serait possible, nous organiserions quelque chose, comme à la place d'Armes en juillet. A l'heure actuelle, nous avons encore besoin de temps et de visibilité pour aller de l'avant », souligne le co-directeur. Du côté des programmeurs, le mois d'août est la meilleure période pour cette 39^e édition. « Nous voulions organiser cet événement le plus tard possible afin de bénéficier des mesures sanitaires les plus satisfaisantes ».

Si le festival 2021 est réduit et, désormais, estival, les coordinateurs de l'événement sont arrivés au compromis de la fin août pour ne pas prêter l'édition suivante. « Nous commençons habituellement à travailler six mois avant chaque festival », précise Jean-Yves Cavin. Car malgré une édition assurément singulière, les responsables de l'événement espèrent bien renouer avec la normalité en 2022.

Adaptations au jour le jour

Toujours en raison des inconnues sanitaires, la programmation n'est pour l'heure pas encore connue. Même si les musiciens

locaux et européens auront la part belle de cette année: « Il n'y aura probablement aucun artiste américain qui tournera en dehors de leurs frontières. »

Dans sa configuration normale, le Cully Jazz organise environ 140 concerts. Mais la 39^e édition, si elle peut avoir lieu en août, devrait accueillir près de quarante prestations musicales. Un chiffre qui est lui aussi amené à évoluer en fonction des restric-



tions sanitaires. « La grosse question est de savoir si nous pourrions organiser des concerts en intérieur. Si cela n'est pas possible, nous adapterons les scènes extérieures pour accueillir plus de concerts », précise le directeur artistique.

Cette édition réduite se concentrera donc sur des scènes à ciel ouvert et éphémères, même si les salles du Next Step et du Temple pourraient tout de même accueillir une série de musiciens selon les futures annonces de la Confédération. Si actuellement, la 39^e édition n'est pas encore assurée, les organisateurs restent optimistes et sont encore prêts à adapter la manifestation.

« Nous sommes ouverts à beaucoup d'adaptations pour réaliser le festival, tant que celui-ci reste à Cully! »

Thomas Cramatte

Opinion

Aux citoyennes et citoyens de la commune de Savigny



Pourquoi dire OUI à l'achat de l'hôtel-restaurant des Alpes

Un restaurant au centre du village est une opportunité pour les habitants de notre commune ainsi que pour la clientèle extérieure et l'hôtel-restaurant des Alpes remplit tous ces critères et surtout fait partie de la vision de la Municipalité pour un centre de village convivial. Le maintien d'un restaurant à cet emplacement en complément du récent plan d'affectation du « Village centre » est donc une opportunité.

La Commission des finances a longuement étudié ce dossier sur l'aspect financier. Il ressort clairement que nous nous trouvons devant une opportunité d'achat immobilier avec des risques financiers estimés comme faibles et maîtrisables.

Selon nos estimations, les finances communales ne seraient pas en péril avec cet achat que l'on doit considérer comme un investissement. Les charges liées à ce poste n'auraient quant à elles pas de répercussion sur le taux d'imposition puisque répercutées sur le loyer de l'exploitant.

Ce d'autant plus que la Commune dispose d'un fonds réserve pour acquisition de terrains ou de biens immobiliers (position 9282.08 Fr. 2'300'000.-) autorisant un amortissement direct immédiat de cet investissement de Fr. 1'560'000.-.

Rappelons que le bâtiment dispose de 2 salles de 40 places, une salle de 25 places, 8 chambres avec salles d'eau, un appartement de 3,5 pièces, une terrasse extérieure de 60 places et des places de parc.

Le Conseil communal a dit **oui à l'acquisition**. La Commission ad hoc a dit **oui à l'acquisition**. La Commission des finances (Cofin) soussignée a dit **oui à l'acquisition**.

Il convient de maintenir un lieu social essentiel à la vie locale et aux relations dans notre communauté.

Cette action constitue une exceptionnelle occasion dans la vision stratégique du centre de Savigny.

Il faut donc dire OUI à l'achat de l'hôtel-restaurant des Alpes.

La Commission des finances de Savigny

La rubrique « Opinion » est ouverte à tous et l'auteur est responsable de ses écrits

La petite histoire des mots

La chronique de Georges Pop

Hôtellerie



L'hôtellerie suisse a connu une année noire en 2020, en raison de la pandémie et des mesures sanitaires prises pour contraindre la propagation du virus. En dépit du tourisme indigène et de la fidélité des visiteurs français ou allemands, les hôtels des grandes villes, très dépendants du tourisme d'affaires, ont vu leurs revenus chuter de près de 70%. Les régions de montagne, quant à elles, ont mieux supporté le choc, avec, en moyenne, un recul de quelque 20%. Etymologiquement, le mot « hôtellerie » est intimement lié à la notion d'hospitalité et au mot « hôte » qui désigne aussi bien la personne qui reçoit des invités, que celle qui est reçue en qualité de visiteur. « Hôtellerie » nous vient de l'adjectif latin « hospitalis » qui définit tout ce qui touche à l'hospitalité. Cet adjectif latin est intimement apparenté aux mots « hospes », qui désigne celui qui reçoit un étranger, et « hospitalitas » qui veut tout simplement dire « hospitalité ».

C'est de cette famille de termes latins que sont issus les mots français hôte, hôtel, hôtellerie, mais aussi hôpital. Chez les Romains un « hospitale cubiculum » était une chambre d'hôte qui recevait les voyageurs de passage. Au Moyen-Âge, une « hostellerie » désignait la partie d'un monastère réservé à l'hébergement

des pèlerins. Le mot « ostel » désignait, quant à lui, un lieu d'hébergement pour les chevaliers et les voyageurs. Il existait aussi, dans les villes, des hôpitaux appelés « Ostels Dieu », administrés par l'Eglise, qui accueillaient les indigents. De nos jours, il existe toujours un grand hôpital parisien qui porte le nom d'Hô-

qui a fini par supplanter son équivalent « ostellerie ». Depuis le XIX^e siècle, les dictionnaires français désignent l'hôtel comme un établissement où l'on peut se loger pendant une ou plusieurs nuits contre un paiement. Par extension, le mot « hôtel » désigne aussi, de nos jours, un édifice officiel. Les « Hôtels de Ville », par exemple, firent leur apparition dans les cités, dès le Moyen-Âge, avec le déclin des pouvoirs seigneuriaux et l'octroi de privilèges aux municipalités.

Relevons encore qu'un « hôtel » ou une « maison de passe » désignent un établissement où se pratique la prostitution; autrement dit un bordel ou un lupanar. L'occasion de se souvenir que « lupanar » est un dérivé du latin « lupa » qui veut dire « louve ». Dans la Rome antique, faute d'éclairage nocturne, les prostituées criaient « houhou » dans les ruelles obscures, pour attirer le chaland, ce qui leur valut le surnom de celles dont elles imitaient le cri... La nourrice de Rémus et Romulus, les mythiques fondateurs de la ville, était une « louve », autrement dit une prostituée.

C'est ainsi que l'animal est devenu le symbole de la ville...

Georges Pop



tel-Dieu. Il est sur l'île de la Cité, en bordure nord du parvis Notre-Dame, et il accueille parfois des sans-abris, par temps froid. A partir du XIII^e siècle, les « ostels » devinrent progressivement l'équivalent de nos établissements hôteliers actuels. Notons que le mot « hôtel » est une forme abrégée de « Hôtellerie »

Publicité



Tu as 16 ans ?
Ta moto est là..

GARAGE DELACROIX-LUTRY.CH

VOITURES DE REMPLACEMENT
carrosserie suisse



CARROSSERIE GOLAY SA

Route de l'Industrie 37 - 1072 Forel (Lavaux)
Tél. 021 781 20 18 - www.carrosserie-golay.ch

« Qui veut du beau et être bien servi va chez Ansermot et Laffely »

Depuis 33 ans à votre service



Le Tronchet - 1091 Grandvaux
Atelier 021 799 24 83
Fax 021 799 16 57
www.menuiserieдутronchet.ch

SYLVAIN KRAYENBUHL

Menuiserie Epenisterie



Ch. de la Branche 136
1090 LA CROIX / Lutry
Tél. 021 791 19 03
Fax 021 792 17 61
Mob. 079 380 91 27
skrayenbuhl@bluewin.ch

30 ans à votre service

Jean-Marc Terrapon Tapissier - Décorateur - Sellier

- Rembourrage et couverture de meubles style et moderne, chaises, fauteuils, canapés, etc...
- Spécialiste du meuble en cuir
- Grand échantillonnage de tissus
- Articles en cuir : ceintures, porte-monnaies, courroies de cloches décorées, etc...

1608 Chesalles / Oron - Tél. & Fax 021 907 95 35 - Natel 079 224 72 27
www.jmt-tapissierdeco.ch jmt@jmt-tapissierdeco.ch

Guérisseur Magnétiseur

Jean-Claude Sellie
Soins et Nettoyages énergétiques à distance
079 756 26 50
www.energies-subtiles.ch



Savigny

nous comptons sur vous !

Chères citoyennes, chers citoyens !

Il est temps de correspondre à l'ensemble de la population et de rééquilibrer les forces d'un Conseil communal et d'une Municipalité, à ce jour monocolors. En représentant le corps électoral, nous devons **surtout partager et soutenir vos aspirations et vos désirs.**

Dès lors, nous vous rappelons quelques éléments de notre programme :

- Promouvoir des places d'accueil à prix abordable
- Envisager et encourager des activités pour les adolescents
- Développer l'offre en transports publics, notamment les TL
- Soutenir les commerces et restaurateurs locaux durant le Covid
- Réaliser de nouvelles places de jeux
- Imaginer et participer à la réaffectation prochaine du rural de l'ancienne voirie
- Maintenir et défendre le bureau de poste
- Développer la bibliothèque communale
- Participer activement aux décisions touchant à la réhabilitation du Centre de la Commune
- Solutionner enfin la problématique du Giratoire de la Claise-aux Moines
- Poursuivre la politique de création de trottoirs sécurisés

Alors, d'une seule voix : Avançons ensemble !

Liste no 4 pour le Conseil communal, avec 21 candidats ayant de la suite dans les idéaux

Liste no 1 pour la Municipalité, avec deux candidats compétents et disponibles portant une vision d'avenir pour la prospérité de Savigny, **Nicole FELIX et Alain PERRETEN**



UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE ROMANDE ENERGIE

Pour compléter son équipe, notre société basée à Oron-la-Ville cherche

1 employé/e de commerce avec CFC - 80% à 100% de suite ou à convenir

4 apprentis installateurs électriciens pour la rentrée 2021

Pour plus d'infos, rendez-vous sur notre site demierre-deschenaux.ch

Demierre Deschenaux SA | Route du Flon 26 | 1610 Oron-la-Ville

METRAUX SAVIGNY transports

021 784 80 70



La passion du transport !

www.metraux-transports.ch

JOËL CHARFOULAU SÀRL

Conseil en publicité

Vos produits publicitaires à l'image de votre entreprise

- **TEXTILES**
- **OBJETS PERSONNALISÉS**

Grande-Rue 15 • 1095 Lutry
M. +41 79 559 26 58
jcharfoulault@gmail.com



savoy verre

VOS **VERRES** DE DOUCHE POSÉS

EN 2 SEMAINES!

021 946 07 70
info@savoy-verre.ch
Route de l'Industrie 3 | 1072 Forel



Solidarité

Action Terre des Hommes

Des oranges virtuelles pour colorer d'espoir la vie des enfants

Pour la première fois en presque 60 ans, l'action de solidarité de Terre des hommes (Tdh) est menacée. Cette année l'ampleur de la vente d'oranges sur les stands sera fortement diminuée au vu des restrictions dues à la pandémie. Aussi, la Fondation à but humanitaire a su rebondir en mettant à profit les outils modernes de communication et propose, dès le 5 mars prochain, des oranges virtuelles pour aider l'enfance meurtrie.

Une alternative ludique pour compléter la vente d'oranges

La Covid-19 bouscule la traditionnelle vente d'oranges de Tdh. Dans ce contexte de crise, la distanciation est de mise, mais la solidarité l'est d'autant plus ! Pour combiner ces deux principes, Tdh innove et crée les oranges virtuelles. La nouvelle plateforme interactive www.myorange.tdh.ch active du 5 au 31 mars va permettre aux donateurs d'acheter des oranges-virtuelles - du fond de leur canapé. Un jeu

est également proposé donnant la possibilité de challenger ses proches en partageant son score tout en soutenant des projets d'aide à l'enfance. Un tirage au sort récompensera certains participants chanceux par des cadeaux offerts par les partenaires de Tdh (bons Coop, entrées pour différents musées, pour la Cinémathèque). «La participation au jeu se fait indépendamment de l'achat-virtuel-d'oranges, mais nous comptons sur l'implication du public. La plateforme est accessible avec son ordinateur, sa tablette ou son smartphone. Les versements se font très simplement par Twint, cartes bancaires ou de crédit et par cryptomonnaie» souligne Léa Fridrich, stagiaire aux relations bénévoles de Tdh.

Quelques stands, non encore définis, seront cependant prêts à accueillir le public, dans le courant du mois de mars, en fonction des autorisations. Un protocole de protection stricte y sera appliqué. Tdh salue la motivation et l'engagement de ses bénévoles qui pourront maintenir une vente de rue dans le respect des gestes barrières et remercie le public de son accueil et son soutien.

Aujourd'hui, plus que jamais chaque don compte

Tdh est la plus grande organisation suisse d'aide à l'enfance. Chaque année ce sont plus de quatre mil-

lions d'enfants et membres de leurs communautés dans près de 40 pays qui bénéficient de son aide. Les fonds récoltés seront versés en faveur des programmes en santé, protection et urgence. Depuis l'apparition de la pandémie, les besoins sur le terrain ont considérablement augmenté. La fermeture des écoles a rendu les enfants d'autant plus vulnérables face au décrochage scolaire, à l'exploitation par le travail, à l'exploitation sexuelle, à la malnutrition, au mariage forcé et aux violences domestiques. Les interventions sur place doivent être renforcées et Tdh a besoin du soutien du public.

L'achat réel ou virtuel sur www.myorange.tdh.ch de l'orange de Tdh est une source vitaminée d'espoir. Un geste simple pour participer à ce que chaque enfant dans le monde ait le droit d'être un enfant tout simplement.

Dès le 5 mars prochain, à vos claviers!

Gil. Colliard

+ d'info sur www.tdh.ch/oranges

Quelques chiffres

- Avec 1 orange:** Fr. 3.- = un pack de 30 masques d'hygiène pour un enfant au Népal
- Avec 3 oranges:** Fr. 9.- = le financement pour l'achat de fournitures scolaires d'un enfant en Irak
- Avec 5 oranges:** Fr. 15.- = des consultations médicales à 3 enfants au Burkina Faso

Laurent Damond
Médiateur Avocat à Lausanne

Médiation

www.laurentdamond.ch

Il n'y a pas de petits conflits

Comme pour la lune ou l'iceberg, la face visible d'un différend est le conflit, la face cachée est composée de mille et un éléments, dont notamment les sentiments, les émotions et les non-dits.

Kevin et Brian sont tous deux membres d'une équipe de football de la région. Brian a débuté ce sport il y a quelques mois seulement, alors que Kevin joue depuis plusieurs années. Les deux joueurs sont des adolescents d'une quinzaine d'années.

Actuellement, l'équipe est troisième du championnat et l'entraîneur espère encore pouvoir terminer au premier rang, à la condition de gagner les deux derniers matches de la saison.

Les deux adolescents occupent le même poste, soit celui d'avant-centre et il est compté sur eux pour marquer des buts. Etant donné qu'ils ont le même rôle sur le terrain, lorsque l'un joue l'autre est, à son plus grand désespoir, remplaçant. Malheureusement pour Brian, c'est le plus souvent voire exclusivement lui, qui use son short sur le banc des joueurs remplaçants. Il vit mal cette situation alors qu'il estime qu'il est tout aussi bon que Kevin, si ce n'est meilleur, pour faire trembler les filets du but adverse.

L'entraîneur a toutefois une préférence pour Kevin, puisqu'il le connaît depuis longtemps et qu'il est ami avec ses parents. A plusieurs reprises, Brian a fait part de cette situation à son entraîneur, toutefois sans succès. Un soir à table, le père de Brian explique qu'il a lu un article sur la médiation, laquelle permettrait de régler des difficultés à l'amiable. Brian vivant très mal sa situation de footballeur, demande à ses parents si un médiateur pourrait l'aider à retrouver le terrain. Pour les parents de Brian, il n'y a pas de

petits conflits et le mal-être de leur fils les préoccupe.

Ainsi, ils décident d'appeler un médiateur, pour voir s'il est possible d'entamer une discussion avec l'entraîneur. Le médiateur propose alors de contacter l'entraîneur afin de voir si celui-ci est disposé à discuter, en sa présence, avec Brian et pourquoi pas par la suite avec Kevin aussi.

Dans un premier temps, l'entraîneur rechigne un peu à la proposition du médiateur. Toutefois, il a à cœur de préserver la bonne ambiance qui règne au sein de l'équipe. Ainsi, il donne son accord quant à une médiation, mais désire que Kevin y participe. Les parents sont contactés et souhaitent que Kevin puisse aussi s'exprimer lors d'une médiation, car ils ont constaté que leur fils est souvent épuisé lorsqu'il rentre des entraînements et des matches. Ils ont l'impression que son sport lui prend beaucoup d'énergie.

Un rendez-vous étant pris, les joueurs, les parents et l'entraîneur se rencontrent chez le médiateur. Celui-ci créant un espace de discussion et de dialogue sécurisé, chacun peut exprimer ses ressentis, ses sentiments et émotions. Kevin peut enfin dire qu'il vit mal cette situation. En effet, il supporte difficilement la pression qui est mise sur lui pour marquer des buts, afin de respecter la volonté de l'entraîneur de gagner le championnat. De plus, comme il fréquente la même école que Brian, il sent bien la tension qui existe entre eux. Cela l'attriste car il l'apprécie en tant que camarade de classe. Il peut enfin évoquer le souhait de pouvoir jouer moins, afin

de ne plus être épuisé et de pouvoir aussi partager sa responsabilité de buteur avec l'un de ses coéquipiers.

L'entraîneur n'avait pas conscience de cette problématique et peut, à travers cette médiation, l'entendre. Il indique avoir fait jouer Kevin plus régulièrement, parce qu'il le connaît bien. Toutefois, il compte respecter la volonté des deux adolescents et désormais ils pourront se partager le poste d'avant-centre et jouer alternativement un match sur deux. Brian est ravi de pouvoir jouer désormais régulièrement et de pouvoir soulager Kevin. De son côté, il a toujours beaucoup apprécié Kevin et c'est uniquement la situation liée à leur concurrence au sein de l'équipe qui rendait leur relation tendue.

Grâce aux techniques de médiation, deux séances ont permis de régler un conflit certes mineur comme pourrait le penser des adultes, mais tellement important pour les enfants.

Cette méthode de résolution des conflits intègre et prend en compte les sentiments et les émotions. Quant à la solution, elle a été fondée sur la volonté, les besoins et les intérêts de tous.

La médiation permet de régler des conflits qui ne seraient pas portés devant un tribunal, notamment pour des questions de coûts.

Régler ces petits conflits n'améliore-t-il pas le bien-être de tous ?

Laurent Damond, av.



Oron

Convocation

La séance du Conseil communal se tiendra, le **lundi 15 mars 2021 à 20h** à la salle polyvalente à Palézieux-Village

Ordre du jour

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 7 décembre 2020
3. Communication du bureau
4. Communication de la Municipalité
5. Préavis municipal 01/2021 : Demande de crédit d'investissement pour le remplacement d'une conduite d'adduction pour la réalisation d'un bouclage à Clos Corboz à Oron-la-Ville
6. Préavis municipal 02/2021 : Demande de crédit pour une étude concernant les mesures à prendre au sujet des métabolites du chlorothalonil dans l'eau et pour la mise en œuvre d'un forage d'exploitation des ressources en eaux souterraines au Bois de Mont à Oron-la-Ville
7. Préavis municipal 04/2021 : Demande de crédit complémentaire pour la rénovation des anciens locaux du SDIS pour la voirie à Oron-la-Ville
8. Préavis municipal 05/2021 : Demande de crédit pour le remplacement et l'acquisition de véhicules pour les Services de la voirie et des bâtiments
9. Divers et propositions individuelles

Le Bureau du Conseil



Chexbres

Convocation

La séance du Conseil communal se tiendra, le **mardi 16 mars 2021 à 20h15** à la grande salle du Cinéma

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2020.
2. Préavis municipal 1/2021 concernant une demande de crédit de Frs. 1'620'000.- pour la transformation du bâtiment de la Gare de Chexbres en vue de la création d'un centre de promotion touristique.
3. Préavis municipal 2/2021 concernant une demande de crédit de Frs. 168'000.- pour le remplacement des luminaires par de l'éclairage LED dans les bâtiments communaux
4. Préavis municipal 3/2021 concernant une demande de crédit d'étude de Frs. 45'000.- pour la rénovation de la grande salle de Chexbres
5. Préavis municipal 4/2021 concernant une demande de crédit d'étude de Frs. 20'000.- pour la création d'une unité d'accueil parascolaire provisoire
6. Election d'un nouveau secrétaire du Conseil communal
7. Communications du Bureau du Conseil
8. Communications de la Municipalité au Conseil
9. Divers et propositions individuelles.

En raison de la pandémie du COVID-19, les membres présentant des symptômes (toux, fièvre, symptômes grippaux, etc.) ne doivent pas se présenter à la séance et s'excuser. Pour des raisons d'organisation, les conseiller(ères) qui devraient être absents à cette séance doivent s'excuser auprès du secrétaire au plus tard d'ici le 15 mars 2021. Le port du masque est obligatoire. Nous vous prions de bien vouloir respecter les règles édictées par l'OFSP.

Le Bureau du Conseil



Forel

Convocation

Le Conseil communal se réunira en séance ordinaire le **jeudi 4 mars 2021 à 20h15** à la grande salle de Forel (Lavaux)

Ordre du jour

1. Appel
2. Courrier
3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2020
4. Préavis 1/2021 relatif à la création d'une centrale de chauffage à bois et assainissement de la chaufferie du bâtiment des Services avec demande de crédit
5. Elections complémentaires : Commission de gestion : 1 nouveau membre et 1 suppléant
6. Rapport des délégués à l'ASIJ
7. Rapport de la commission de gestion
8. Communications de la Municipalité
9. Communications du Bureau
10. Propositions individuelles
11. Contre-appel

Cette séance est publique.

Le Bureau du Conseil

Maracon

Syndic depuis le passage à l'an 2000, Jean-Claude Serex cède sa place en vue de la prochaine législature

Natif de Maracon

Qui n'a jamais entendu parler des Serex, ce nom de famille typique des environs de Maracon? «*Et pour cause, on a retrouvé des écrits mentionnant déjà la présence des Serex à l'époque moyenâgeuse, en 1536 pour être précis*», informe l'actuel syndic, avec une certaine fierté. Un amour pour sa commune et pour la vie politique qui l'a conduit à servir les Maraconais pendant 37 ans. Ce véritable touche-à-tout a toujours été lié de près ou de loin à sa commune comptant quelque 550 âmes. Pourtant, la curiosité naturelle de cet ancien maître de sport et de travaux manuels l'a emmené découvrir d'autres horizons. Entre l'école normale de Lausanne, la caserne d'Isonne au Tessin et ses années passées à exercer sa profession à Oron-la-Ville, la vie de Jean-Claude Serex fut bien remplie. Et si la retraite s'annonce comme une période de contemplation et de relaxation, ses passions pour la musique et la nature environnante auront de quoi occuper une bonne partie de son temps.

L'ouverture sur le monde extérieur au village qui l'a vu grandir, Jean-Claude Serex la cultive dès l'enfance. «*Au vu de sa situation géographique, Maracon offre une vue sur le reste du district, ce qui aiguise la curiosité et invite tout villageois à découvrir le reste du pays*», explique le futur retraité avec une touche d'ironie. Si petit, il avait bien sûr visité la région, c'est en côtoyant les bancs de la prim'sup d'Oron-la-Ville qu'il se familiarise avec les villages des alentours. «*Jusqu'en sixième primaire, les enfants de la région jonglaient entre Maracon et Ecoteaux*». Prenant rapidement goût au monde de l'enseignement et au partage de connaissances, le jeune homme décide alors de rejoindre l'école normale de Lausanne (actuellement Haute Ecole pédagogique) une fois sa scolarité obligatoire achevée. «*En 1973, âgé de seize*



Voilà de nombreuses années que Jean-Claude Serex détient la clé du bâtiment communal de Maracon, le passage de cette dernière à son successeur sera chargé d'émotion

ans, je m'engage pour quatre années d'étude afin d'obtenir le brevet d'instituteur.» Une fois celui-ci en poche, le futur ancien syndic débute alors une autre école, obligatoire pour la gence masculine, et considérée encore à l'époque comme un passage à l'âge adulte.

Carrière militaire

Sous les drapeaux, Jean-Claude Serex fut incorporé en tant que grenadier de montagne à Isonne, au Tessin. Une école de recrue réputée comme la plus ardue du pays, tant sur le plan physique que mental. Mais grâce à sa bonne condition physique et au tempérament de compétiteur du jeune instituteur, ce passage dans la caserne tessinoise lui donne goût à la vie militaire. Car

une fois l'école de recrue achevée, il se porte volontaire pour l'école de sous-officier et l'école d'officier. «*J'ai pris du grade comme on dit, avec plus de 1300 jours j'ai terminé mon service avec la fonction d'officier sport à la division montagne 10, au grade de major*.» Si l'armée lui a permis de visiter une bonne partie du pays, c'est à présent au centre de recrutement de Payerne qu'il exerce la fonction de juge sportif.

En parallèle de l'uniforme, Jean-Claude Serex a toujours gardé un seul objectif: enseigner le sport aux jeunes. «*Juste après mon école de recrue, j'ai pu me familiariser avec le métier de maître de sport dans plusieurs écoles lausannoises*», se remémore le syndic. Mais pour concrétiser son

rêve professionnel, Jean-Claude Serex continue ses études à l'Université de Lausanne (Unisport) afin d'obtenir le diplôme fédéral de maître de sport. Il deviendra par la suite le tout premier maître de sport de l'établissement scolaire d'Oron, et complètera sa formation avec un brevet de maître de travaux manuels. En 1984, alors âgé de 26 ans et deux brevets à son actif, sa curiosité l'amène à rejoindre la Municipalité de Maracon. «*Je me suis toujours intéressé à la vie politique, à tel point que je suis entré au Conseil général dès ma majorité*.» Municipal en charge des routes et des écoles, Jean-Claude Serex se retrouve ainsi catapulté en cours de législature. «*Suite à la démission du conseiller municipal en cours de législature, il fallait bien que quelqu'un reprenne le flambeau*.»

37 ans au poste de syndic

Pour Jean-Claude Serex, la place de syndic s'est présentée comme une opportunité à ne pas louper. S'il n'avait pas forcé l'ambition de briguer cette place hiérarchique, il a accepté le défi pour la collectivité des habitants de Maracon. «*Syndic depuis le début du millénaire, j'ai eu beaucoup de plaisir à exercer cette fonction, avec de nombreux projets conduits avec succès, et un engagement actif au sein d'organisations intercommunales. La remise des clés de la commune sera un pincement au cœur*», avoue-t-il. Mais, grâce à sa vie artistique, l'actuel syndic arrivera peut-être à combler le vide exercé par sa retraite politique. Car c'est ça aussi Jean-Claude Serex, une passion pour la musique qui l'habite depuis ses 20 ans, en parallèle de ses nombreuses autres activités. Un violon d'Ingres qu'il exerce au clavier et à la guitare avec son groupe de rock, tout en faisant entendre sa voix au sein de plusieurs chœurs de la région.

Thomas Cramatte

Puidoux

Information importante à tous les usagers de la route RC 758 traversant la plaine du Verney à Puidoux

Le 1^{er} mars 2021 verra la reprise des travaux de réfection du tronçon allant du nouveau rond-point Sous-la-Ville jusqu'à celui sis vers la station Avia (voir plan annexé).

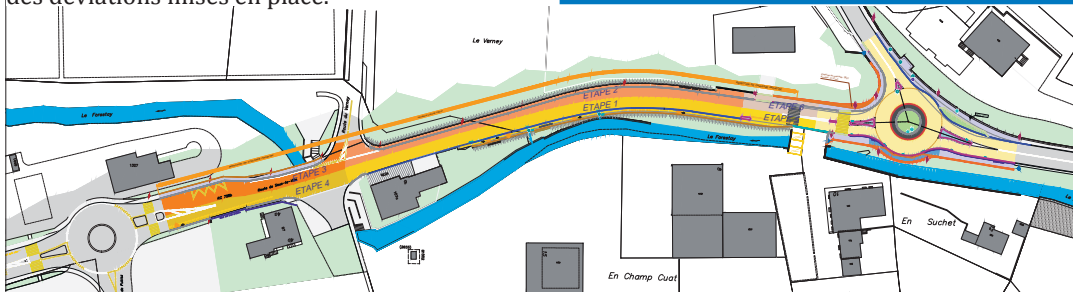
Durant trois mois une signalisation lumineuse sera nécessaire.

Lors de la pose du revêtement final qui aura lieu lors de la dernière semaine de mai ou la première de juin la route sera totalement fermée et des déviations mises en place.

Des avis de fermeture seront publiés par la DGMR (Direction générale de la mobilité et des routes) en temps utiles.

Il est clair que la fluidité du trafic sera fortement impactée durant ces trois prochains mois et les autorités recommandent d'éviter le plus possible cet itinéraire ou de prévoir des temps d'attente.

Jean-Pierre Lambellet



Publicité

Erratum

Coup de pouce pour donner un toit aux petits orphelins de Boma

Dans notre édition du jeudi 11 février, l'association Ceremhen rapportait sur l'avancement des travaux concernant le bâtiment de la nurserie destinée à abriter les petits orphelins de Boma. Un nouvel appel à la générosité des habitants de notre région a été lancé pour financer la couverture de la toiture et assurer ainsi un abri efficace.

L'indicatif téléphonique paru étant erroné, Lili Umba Niati, présidente, rappelle les coordonnées exactes:

Ceremhen.org
info@ceremhen.org
078 948 57 57
Compte: 14-697927-8
IBAN CH82 0900 0000 1469 7927 8

Gil. Colliard

PLR
Les Libéraux-Radicaux
Savigny

Elections communales du 7 mars 2021

à la Municipalité



Jean-Claude
Rochat

Christian
Aeschlimann

Chantal
Weidmann Yenny

Jean-Pierre
Zumofen

Daniel
Métraux

SAVIGNY
DEMAIN

Liste n° 02

www.plr-savigny.ch



Cully



Le renouveau du carrousel du P'tit Jacques

Un rêve d'enfant

Depuis de nombreuses années, le carrousel du P'tit Jacques passe dans les fêtes locales et réjouit les enfants du district de Lavaux. Il se déplaçait depuis son dépôt à Cully dans les divers lieux grâce à la force du vieux camion Mercedes des années 70. Après de bons et

la création d'une remorque sur mesure qui pourrait accueillir la caisse du carrousel.

Commande fût prise et la remorque prit forme auprès d'une maison de la Broye. Restait à trouver une aide pour financer le projet. Bien entendu l'association des Amis du Carrousel participe en partenariat



loyaux services, il était temps de le remplacer, car trop vieux et plus adapté aux caprices de la route.

L'association des Amis du Carrousel a fait appel au Garage Central à Cully, garage qui s'occupait de l'entretien du camion, afin de trouver une solution adéquate pour permettre au Carrousel de continuer à arpenter les chemins de notre belle région, et pourquoi pas au-delà. La meilleure solution qui s'est imposée à tous fut

avec le Garage Central Cully et le Kiwanis Club Lavaux. Grâce à ces trois acteurs locaux la nouvelle remorque a pris vie.

Ainsi le carrousel, les petits chevaux et tous les animaux constituant ce magnifique morceau de patrimoine datant des années 20 peut à nouveau prendre la route en toute sérénité.

Association des Amis du Carrousel, Kiwanis Lavaux, Garage Central Cully

Fenêtre ouverte sur...

La famille : une richesse humaine à protéger comme un trésor

Une fois n'est pas coutume de rappeler le rôle que la famille joue dans un pays, de connaître ce qui donne un but à l'existence d'un homme et d'une femme, disons en toute franchise d'un couple, c'est ce qui le fait sortir de lui-même pour penser à son prochain. Cela est essentiel si l'on a conscience que la famille doit être élevée à la dignité d'une institution reconnue. Au sens propre du terme, la famille, ou le foyer, regroupe le père, la mère et les enfants. Au sens large, elle comprend tous les descendants d'une même personne, même après la mort de celle-ci.

Alliance des familles par le mariage

Dans l'ensemble des liens tissés entre famille et société globale, une place à part doit être réservée aux relations entre familles elles-mêmes. Car le mariage ne fait pas qu'établir une nouvelle famille, il constitue aussi une alliance entre les familles respectives des conjoints. Aussi, en régime monogame, tout individu appartient à trois familles bien distinctes, mais occupe au sein de chacune une position différente: fille ou fils dans l'une, mari ou femme dans l'autre, bru ou gendre dans la troisième. Les familles n'existent que pour donner naissance à d'autres familles et la société est moins fondée sur ces groupes éphémères que sur le réseau sans cesse renouvelé des liens qui les unissent.

Le couple vit plus longtemps et le nombre d'enfants a régressé

Le progrès de la longévité, le veuvage tardif et un remariage succédant le plus souvent au divorce font que la durée moyenne de la vie conjugale s'est nettement accrue. Vingt ans en 1770, trente ans vers 1900, quarante ans en 1960 et cinquante ans dans les années 2000, ce qui a totalement bouleversé les rapports entre générations. Autrefois, l'un des parents avait disparu avant la majorité de l'enfant et le second avant qu'il n'atteigne trente ans. La transmission du patrimoine, tant matériel que culturel, était assurée tant bien que mal dans le cadre de la famille élargie (les oncles et les tantes par exemple).

De nos jours, le couple demeurant en vie pendant de nombreuses années, les générations ne sont plus successives mais concurrentes. D'autre part, le nombre d'enfants naissant dans une famille n'a cessé de décroître: de cinq enfants au XVIII^e siècle, dont deux survivaient, on est passé à trois en 1980, voire seulement



Une famille de 16 enfants des années 1930, époque de la Fondation de Caritas

deux pour la majorité des familles, depuis l'an 2000. Ma grand-mère maternelle a eu seize enfants avec le même mari qui est décédé alors que le dernier n'était pas né. Il fut un temps où des couples avait une famille de sept à quinze enfants.

Trois sortes de familles

On assiste actuellement à un renouveau doctrinal des idées favorables à la famille. Pour certains, elle est une institution, c'est-à-dire un groupement de personnes unies en vue de réaliser une œuvre commune et soumis à une autorité qui serait elle-même au service de cette œuvre. On distingue d'ailleurs trois sortes de familles suivant les sources de parenté: la famille légitime qui est fondée sur le mariage; la famille naturelle qui résulte de la procréation des enfants hors mariage; et la famille adoptive qui se repose sur un acte volontaire tendant à assimiler un enfant légitime, ou un enfant étranger par le sang.

En 1994, année consacrée à la famille, le pape Jean Paul II avait lancé un appel en faveur de la famille et avait demandé à tous les chefs d'état de la «protéger comme un précieux trésor» et que l'amour l'emporte sur la haine!

Gérard Bourquenoud



PRÊTS POUR PLUS?

TOYOTA YARIS HYBRID



DAVANTAGE DE PUISSANCE ET DE STYLE,
TOUS LES PLUS DE L'HYBRIDE. Essayez-la!

JUSQU'À CHF
3'000.-
AVANTAGE CLIENT

Yaris Hybrid Trend, 1,5 HSD, 85 kW/116 ch. Prix de vente net conseillé, TVA incl. = CHF 26'900.- déduction faite de la prime Cash de CHF 1'000.- = CHF 25'900.-, avec avantage équipement additionnel valeur CHF 1'400.-, avec pack Trend Plus valeur CHF 600.- = avantage client total de CHF 3'000.-, Ø cons. 3,9 l/100 km, CO₂ 87 g/km, eff. énerg. A. Modèle illustré: Yaris Hybrid Première Edition, 1,5 HSD, 85 kW/116 ch, Ø cons. 4,3 l/100 km, CO₂ 98 g/km, eff. énerg. A. Promotions valables pour les signatures de contrat avec mise en circulation du 1.1.2021 au 28.2.2021 ou jusqu'à révocation. Valeur cible Ø pour les émissions de CO₂ de tous les modèles de véhicules immatriculés en Suisse: 118 g/km. Selon cycle WLTP.

Garage Petite Corniche
Lutry

Garage de la Petite Corniche Michel Delessert SA
route de la Petite Corniche 5, 1095 Lutry
www.garage-petite-corniche.ch - 021 791 52 65
Une entreprise familiale à votre service

Servion

Cet héritage est confié au Conseil de Fondation Barnabé

A qui reviendra la « Croix-Blanche » ?

Jean-Claude Pasche dit Barnabé, est décédé soudainement d'un cancer du pancréas le 24 octobre dernier à l'âge de 80 ans. Son héritage est confié au Conseil de Fondation Barnabé que Jean-Claude Pasche avait créé en 2005, dont il était président. Cette Fondation compte actuellement 5 membres, dont un est démissionnaire, en plus du directeur du théâtre de Servion. Juridiquement et dans les faits, la Fondation est propriétaire de tous les biens de Jean Claude Pasche, à Servion, mais on peut déplorer qu'aucun membre de la famille Pasche figure au sein du Conseil.



Barnabé dans son dernier rôle pour la pièce « Sister Act » en janvier 2020

L'héritage comprend le théâtre inauguré en 1980, incendié en 1994, qui est magnifiquement géré par son directeur Noam Perakis et Céline Rey, de Moudon. La salle a été équipée en 1998 d'un orgue, le plus grand cinéma d'Europe, et le plus grand orgue symphonique de Suisse, avec 150 jeux. La Fondation Barnabé est également propriétaire du bâtiment abritant le restaurant « La Croix-Blanche », de Servion, avec une salle de spectacles (ou autres) de 150 places. Ses salles de différentes capacités en font un « objet » unique en Suisse comme le dirait un agent immobilier. Indépendamment des bâtiments, la Fondation est propriétaire de la fantastique collection de trains miniatures en plus des 7000 costumes de théâtre. La collection d'orgues, séparées, fait aussi partie de l'héritage. En 2018, Noam Perakis, co-directeur de la Compagnie Broadway a pris la tête du théâtre, donnant une direction de programmation axée sur le musical pour en faire l'endroit privilégié de la comédie musicale en Suisse romande.

Le Conseil de Fondation lui fait entièrement confiance pour l'avenir du théâtre en l'ayant nommé directeur.

Des quatre sœurs de Barnabé, deux géraient et travaillaient à

Urfer, François Silvant, Nono Muller, Bouillon, Yann Lambiel, Art Blackey et les Jazz Messengers des USA, Claude Luter, Pierre Dudan, Madeleine Robinson, etc. Des troupes et des orchestres prestigieux ont passé par Servion, il faudrait un bottin pour tous les nommer. De plus, les acteurs du Théâtre du Jorat à Mézières adoraient, lors des spectacles à la Grange sublime, se mêler aux acteurs de Barnabé; ils occupaient les 6 ou 7 chambres disponibles au-dessus du restaurant.

L'origine de ces locaux date d'avant 1825! La commune de Servion l'avait vendue à Jean-Louis Pasche en 1865 pour 8000 francs, payable en deux fois, garantis par la commune. Cette auberge servait de relais entre Moudon et Lausanne pour changer de chevaux. Le passage du Chalet à Gobet étant truffé des célèbres brigands du Jorat, c'était la voie préférée, par Savigny, la plus sûre, des gens et des marchandises, alors que la route n'était même pas asphaltée.

Pour remettre le tout en état et au goût du jour, les investissements devraient être considérables, la Fondation s'en avoue incapable. La commune de Mézières en sait quelque chose puis qu'elle vient de dépenser plus de 6 millions pour remettre son auberge à neuf.

Le Kiwanis Club d'Oron et son président Michel Rossier, ainsi que le Rotary Club du Jorat présidé par Jouni Heinonen, les deux clubs services de la région, en faisaient leurs lieux de réunions. Ils sont contraints de trouver d'autre(s) possibilité(s) pour les héberger.

Suite aux 156 ans que la famille Pasche a formidablement géré, fait prospérer en faisant la réputation internationale de Servion, il serait souhaitable que la commune s'y intéresse à nouveau et ne laisse pas partir cette extraordinaire partie du patrimoine joratois à vau-l'eau.

On peut encore se procurer le livre d'une des sœurs de Barnabé, Madeleine Détraz-Pasche, qui décrit l'histoire de « la Croix-Blanche » sous le titre « Servion le théâtre d'une vie ». Il est disponible directement chez elle à Servion.

Alain Bettex



L'entrée de la Croix-Blanche

l'auberge. Elles ne visent qu'à une retraite heureuse, des plus méritées. La pandémie a forcé leur décision. Elles devraient officiellement abandonner leurs activités le 28 février 2021. Les sœurs de Barnabé et leurs descendants n'ont plus rien à voir avec l'héritage si ce n'est que l'une d'elle habite toujours la Croix-Blanche. C'est la Fondation qui a maintenant la lourde tâche de tout gérer! Par la voix de Patrick Oulevay, un membre de la Fondation, qui s'ingénie à le faire de manière harmonieuse en respectant la famille.

Le gros problème, l'épine dans le pied, est l'auberge de « La Croix-Blanche »! Cet établissement est le seul à notre connaissance en Suisse qui peut offrir des salles fermées individuellement au choix d'une capacité: de 12 personnes, de 50, de 150 ou de 500 personnes et servir des repas en plus du service traditionnel de restaurant! Des comités, des réunions et des mariages ou des enterrements ont été accueillis avec compétence et bonheur. La famille Pasche a toujours reçu avec grand plaisir les visiteurs et clients. Actuellement, comme tous les restaurants, il est fermé. Les spectacles, au Théâtre Barnabé et à la Grange à Pont, ont abrité bons nombres de représentations, souvent inoubliables, avec des vedettes célèbres; on peut mentionner Gilles et

Publicité

STOP HUILE DE PALME!

7.3.2021 NON

NON à l'accord de libre-échange avec l'Indonésie le 7 mars 2021

www.stop-huile-de-palme.ch



Le sigle des deux clubs service de la Croix-Blanche

Politique locale

Parti Ouvrier et Populaire

Economie et démocratie sociale

Le Parti Ouvrier et Populaire (POP) a pour objectif de défendre les intérêts des travailleurs sur l'ensemble du pays. Se positionnant à gauche de la gauche sur l'échiquier politique, il puise ses racines dans un socialisme issu de mouvements communistes. Fondé en 1943, le parti au bonnet phrygien s'est engagé dans de nombreux combats en faveur des droits humains.

Interdit

Il faut remonter à la fin de la première guerre mondiale pour voir apparaître le premier parti communiste en Suisse. En 1918, «*Les Vieux Communistes*» sont créés dans le but de s'opposer au capitalisme et souhaitent ainsi instaurer une société dépourvue de classes sociales. Pour comprendre cette démarche, il est nécessaire de se replonger dans le contexte de l'époque. L'Europe, alors traumatisée par la guerre, doit se reconstruire et se réorganiser. Sous l'impulsion de Lénine, un mouvement venu de l'URSS s'invite dans les pays du vieux continent. Regroupant les partisans du communisme soviétique, cette mouvance ne séduit pas le parti socialiste suisse (PS). Certains de ses membres décident alors de fonder le parti communiste suisse le 6 mars 1921. «*En 1940, le parti communiste est interdit par le Conseil fédéral en raison d'une révolution potentielle dirigée par Moscou*», explique Anaïs Timofte, présidente de la section vaudoise du POP.

Mais à la suite de plusieurs restructurations et de créations de nouveaux partis politiques à tendance populiste sur l'ensemble du territoire helvétique, le canton de Vaud joue un rôle prépondérant dans la création du parti ouvrier et populaire. En 1943, les anciens membres du parti communiste suisse et l'aile gauche du parti socialiste fondent le POP. «*Le succès était tel que l'on parlait de Lausanne rouge en référence à notre logo (bonnet phrygien rouge avec une petite croix fédérale) une fois le scrutin dévoilé.*»

Plus tard, au cours des nombreuses années de tension entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques (URSS), les militants communistes suisses subissent des répressions. Durant les 44 ans de la Guerre froide, certains activistes sont licenciés et, parfois même, agressés. L'anticommunisme est alors instrumentalisé de telle manière que celui-ci marginalise les personnes critiquant le gouvernement et l'armée. Pourtant, le scandale des fiches de 1989 révèle que les autorités helvétiques ont épié quelque 700'000 citoyens. Toutes les personnes portant un regard critique sur le fonctionnement de la société comme les communistes, les activistes de gauche, les écologistes, les pacifistes et autres militants sont méthodiquement surveillés par le gouvernement.

Crise sanitaire et le POP

Le parti de gauche travaille actuellement à la récolte de signatures. Suite à l'urgence économique et sociale générée par la pandémie, une pétition propose de prélever une taxe Corona sur les fortunes de plus de deux millions. «*De nombreux propriétaires de petites entreprises, de travailleurs indépendants et de producteurs agricoles risquent de perdre leurs revenus et donc leur base financière en fermant leur entreprise. De nombreuses familles sont menacées par la pauvreté*», informe le site internet du POP. «*Une action rapide est nécessaire*», poursuit ce dernier. Ce fonds de solidarité sera redistribué aux personnes en détresse financière: «*sous la forme d'une contribution spécifique et non comme un prêt, cela permettrait de récolter environ 17.5 milliards de francs en prélevant 2% sur la fortune des millionnaires.*» Une action qui pourrait se voir développée autant sur le plan national que communal.

Au-delà de cette pétition, le POP désire aussi créer un réseau d'épicerie réservées aux personnes à faibles revenus. «*Cela leur permettrait de bénéficier de biens de consommation courants à des prix abordables*», renseigne Anaïs Timofte. Subventionnée et gérée par la capitale vaudoise, cette proposition permettrait la réduction des files d'attente pour l'obtention des colis alimentaires.



Anaïs Timofte est la présidente du Parti Ouvrier et Populaire vaudois

Interview de Anaïs Timofte, présidente du POP vaudois

Quelles différences entre votre parti et le parti socialiste ?

En tant que parti représentant la gauche, il est clair que nous avons beaucoup de points en commun. Mais malgré de nombreux sujets similaires, nous savons pourquoi il n'y a pas un seul et même parti. Nous plaçons au cœur de nos combats la défense des travailleurs et des classes populaires, la redistribution des richesses, et une écologie qui ne s'accommode pas d'un capitalisme vert. Ces différences sont d'autant plus flagrantes dès que l'on se dirige vers le canton ou l'instance fédérale. Nous avons par exemple déposé une initiative parlementaire au Grand Conseil pour la gratuité des transports publics, qui n'a pas été approuvée par le Parti Socialiste.

La cause climatique est une thématique qui revient souvent dans les autres partis, qu'en est-il de votre côté ?

La cause climatique est une priorité pour nous, mais contrairement aux autres partis, nous pensons que les taxes incitatives sont loin d'être une solution. Il existe d'autres options pour réduire notre empreinte carbone sans augmenter les impôts pour les contribuables à revenus modestes. La gratuité des transports publics en est une. Pourquoi encourager les véhicules électriques alors qu'ils produisent une importante pollution dans certains pays? Cela est un non-sens pour nous. Pourquoi pénaliser les plus pauvres alors qu'ils consomment moins? Je pense que nous ne partageons pas la même vision générale que les autres partis, car de notre côté, on ne peut pas parler d'écologie sans parler de social.

Quels sont vos objectifs pour cette année ?

Nous avons l'ambition de continuer notre progression. Depuis trois ou quatre ans, le POP fait toujours plus d'adeptes et de nombreux jeunes s'intéressent à nos valeurs. Nous avons changé notre organisation et notre manière de communiquer, cela porte ses fruits et nous désirons continuer sur cette lancée. Nous avons par exemple recréé une section dans le Nord vaudois qui avait cessé son activité. Si nous ne possédons pas de section dans le district Lavaux-Oron, cette région est rattachée à Lausanne. Avec 11 conseillers communaux et 1 municipal, nous espérons vraiment continuer à défendre nos ambitions politiques à Lausanne, mais aussi revenir au sein d'autres communes.

Thomas Cramatte

Faits marquants

Hormis le succès lié aux élections communales de Lausanne en 1943, le POP a depuis remporté plusieurs victoires politiques. Ce fut par ailleurs le premier parti à instaurer un quota pour les femmes et à présenter une députée au Conseil national (Nelly Wicky en 1971). Plus récemment, la Vaudoise Marianne Huguenin représentait en 2007 le parti ouvrier et populaire au Conseil national. Joseph Zisyadis lui succédera par la suite. L'ancien conseiller communal de la ville de Lausanne redressera la popularité du POP grâce à son militantisme. En effet, son action afin de dénoncer l'impôt dégressif et la sous-enchère fiscale pratiquée dans le canton d'Obwald avait permis au greco-suisse de faire reconnaître cette pratique comme anticonstitutionnelle.

POP & GAUCHE EN MOUVEMENT

Politique locale

Vert'libéraux

De l'écologie et de l'économie

C'est en 2006 que la dénomination Vert'libéraux apparaît pour la première fois. Né de l'exclusion d'un membre des Verts suisses, la création de ce parti centriste allie des ambitions écologiques et libérales. Détenant neuf sièges sur les 150 que compte le Grand Conseil vaudois, les députés Vert'libéraux sont pourtant régulièrement considérés comme membres décisionnaires lors de votations au parlement cantonal.

Lignes directrices

Voilà maintenant un peu moins d'une quinzaine d'années que le parti des Vert'libéraux est présent sur le plan national. Avant 2006, seuls les cantons de Saint-Gall et de Zurich ont des membres représentant ce groupement politique. Issus de l'aile libérale de ces deux sections, les Vert'libéraux rencontrent plusieurs succès lors des élections cantonales zurichoises de 2007. Obtenant 10 sièges sur les 180 que compte le Grand Conseil zurichois, les discussions afin de transformer ce parti à l'échelle nationale se multiplient. Il faudra attendre le 19 juillet 2007 pour que cette décision se concrétise.

Deux ans plus tard, c'est le canton de Fribourg qui accueille la première section outre-Sarine. Il sera suivi par le canton de Vaud en 2010, totalisant ainsi treize sections cantonales des Vert'libéraux. «*En Suisse romande, le point de départ de notre parti est quelque peu différent d'avec les cantons alémaniques. Car ce sont principalement des membres de droite qui souhaitent maintenir un équilibre écologique et économique. Tandis que pour les sections suisses allemandes, c'est le contraire qui s'est passé*», transmet le président de la section Lavaux-Oron, Pierre-Antoine Reymond. «*Il s'agissait plus généralement de membres appartenant aux Verts qui ne supportaient plus les positions ultras et antilibérales*», souligne l'économiste.

Considéré comme petit parti politique du centre droit au Grand Conseil vaudois, cela n'empêche pourtant pas ses membres de faire régulièrement pencher la balance lors de décisions au parlement cantonal. «*Nous avons le surnom de faiseurs de rois*», renseigne Jean-François Chapuisat, député au Grand Conseil. «*Cela s'explique en grande partie en raison des fondements de notre parti. Car nous poursuivons l'objectif d'allier les causes environnementales, sociales et économiques.*»



Jean-François Chapuisat est député pour le parti des Vert'libéraux au Grand Conseil vaudois

Interview de Jean-François Chapuisat, vice-président des Vert'libéraux Vaud

N'est-ce pas utopiste d'allier des valeurs écologiques, économiques et sociales?

Premièrement, il n'y a pas d'écologie sans économie. Prenons l'exemple d'un pays comme Madagascar, allez expliquer à ses citoyens qu'il faut œuvrer en faveur du climat alors qu'une partie de sa population n'a pas accès à suffisamment de ressources alimentaires. Nous devons tenir compte de tout si l'on veut faire un calcul économique cohérent. Pour moi, l'économie circulaire est quelque chose qu'il faut accentuer, car cette manière de consommer sans déchet nous permettra à tous de bénéficier de suffisamment de matière première. A l'image de la nature, les déchets des uns font la matière première des autres.

Que prévoyez-vous sur le plan climatique au sein de votre parti?

A mon sens, la perte de la biodiversité est l'un des problèmes les plus importants dus au réchauffement climatique. Aujourd'hui, la cause environnementale touche toujours plus les citoyens. Qu'il s'agisse de l'ensemble du pays ou dans l'échelle de notre district, il y a une véritable prise de conscience dans ce sens-là, et heureusement. Si le réchauffement climatique est plus palpable que la perte de la biodiversité, nous souhaitons sensibiliser au maximum pour ne pas subir un effondrement de la biodiversité. Pour nous, tout ce qui touche à la préservation de la biodiversité doit devenir une priorité sur le plan communal et cantonal. Nous avons un programme ambitieux pour atteindre une Suisse climatiquement neutre d'ici 2040. Pour y arriver, notre stratégie «Cool Down» a la volonté de limiter de manière plus stricte les émissions de CO2 des bâtiments, de taxer de façon plus élevée les taxes sur les énergies fossiles et d'imposer plus justement les billets d'avion.

Quels sont vos objectifs pour cette année dans le district?

Ce qui est très intéressant dans la région, c'est que nous retrouvons quasiment toutes les thématiques présentes sur le plan cantonal. Le monde viticole, agricole, forestier, les problématiques liées à la mobilité, environnementales et sociales, tous ces aspects existent dans notre district. Les membres de notre parti et ceux affiliés via des listes d'ententes luttent en faveur de ces causes dans les diverses communes.

Thomas Cramatte

Faits marquants

En 2017, les Vert'libéraux érigent une liste in extremis en vue des élections cantonales vaudoises. Leur but est alors de gagner un siège au Grand Conseil et de proposer des membres domiciliés dans le district Lavaux-Oron «*Avec un budget de tout juste 3000 francs, on est parti de presque rien*», renseigne Pierre-Antoine Reymond. «*Nous avons constitué cette liste le dimanche soir et l'avons déposée le lundi matin. C'était peut-être de la folie, mais le résultat a été au rendez-vous puisque nous avons appris l'élection du lutryen, Jean-François Chapuisat.*»

Si une section des Vert'libéraux avait vu le jour à Pully, ses membres n'avaient pas souhaité continuer l'aventure après 2016. Mais sous l'influence des succès cantonaux de 2017, la section régionale des Vert'libéraux est alors remise sur pied en 2020. «*Nous nous devions de présenter des candidats au sein des Conseils communaux et aux Municipalités du district.*» En vue des élections du 7 mars prochain, le parti écologique et libéral propose ainsi des représentants dans les communes de Pully, Lutry et Bourg-en-Lavaux. En ce qui concerne le haut du district, le président de la section avoue que son parti partira en campagne afin de trouver les habitants de la région oronnaise dès cet été.

Crise sanitaire et Vert'libéraux

Le parti centriste soutient actuellement une stratégie de vaccination rapide. «*Les Vert'libéraux ne demandent pas seulement une prolongation, mais un renforcement sélectif et approprié des mesures actuelles*», informe leur communiqué de presse du 6 janvier dernier. Convaincus que les vaccins contribueront à assouplir progressivement et durablement les mesures sanitaires, les Vert'libéraux souhaitent par ailleurs un démarrage plus rapide du plan de vaccination. Du point de vue des problématiques liées au chômage partiel, le parti à la feuille souhaite renouveler et faciliter l'accès aux prêts Covid. «*Il faut faire le gros dos et arrêter de compter ses sous*», explique Pierre-Antoine Reymond, président de la section Lavaux-Oron. Il est en effet impératif pour les Vert'libéraux d'éviter une vague de faillites impactant gravement les entreprises et les indépendants.

L'obligation d'effectuer un travail à distance doit également être revisitée: «*Une simple recommandation n'est pas suffisante, le télétravail devrait être obligatoire dans la mesure où cela est possible*», annonce le communiqué.

Ecologie libérale et Vert'libéraux

Si les Vert'libéraux sont régulièrement comparés au mouvement politique «*Ecologie libérale*», fondé par Isabelle Chevalley en 2003, leur position sur l'échiquier politique n'est pas la même. En effet, les Vert'libéraux se positionnent comme centriste outre-Sarine, alors que le mouvement fondé par la membre du Conseil national se considère plus à droite.

vert'libéraux

Courrier de lecteur

Petit geste indispensable

Je suis une jeune habitante de Bourg-en-Lavaux et depuis maintenant plusieurs années, je me préoccupe beaucoup de l'avenir de notre planète mais aussi de notre avenir en tant qu'êtres humains.

D'après moi, les « petits gestes » que l'on fait pour agir à notre échelle sont utiles, ils sont même indispensables. Mais si l'on veut vraiment pouvoir éviter le pire avenir pour notre génération, ces petits gestes ne suffiront pas. Pour garantir un futur viable pour toutes et tous, il faut agir à une plus grande échelle.

Et ce, en élisant des personnes qui auront un impact pour faire bouger les choses à une échelle locale et au-delà. Inutile? Sûrement pas! Je souhaite passer les cinq prochaines années de ma vie dans une commune responsable et active. Dans 5 ans, j'aurai 20 ans et je serai fière que ma commune puisse être un exemple pour toutes les autres en matière d'écologie.

A toutes celles et ceux qui ont le droit de vote aujourd'hui, ne le gaspillez pas! Votez lors des prochaines élections communales du 7 mars!

Léontine Julliard, Cully

C'est à lire

Maltraitance envers soi et les autres, c'est normal ?

Anne Catherine Bruand, Jean-Marc Richard – Préface de Philip Jaffé – Editions Favre

Il y a des livres qui nous font du bien, d'autres qui nous laissent indifférents, et ceux qui nous donnent une claque. Mais monumentale la claque! Non que je ne sois au courant que la maltraitance existe. Mais les témoignages recueillis par Anne Catherine Bruand sont puissants de sincérité et nous mettent mal à l'aise parce qu'on sent que ce sont encore les victimes qui s'excusent. Qui se sentent coupables. Qui sont persuadées d'avoir fait quelque chose de mal.

A l'heure où la parole se libère, les cas d'inceste sont mis à jour, les cas de harcèlement sexuel font la une des journaux people... Bientôt les mauvais traitements? Quand on parle de mauvais traitements, ce sont des coups mais pas que. C'est aussi de la maltraitance psychologique, des mots répétés jour après jour, une dévalorisation totale de la part d'un parent ou d'un proche, des attouchements connus mais niés par la famille... Je me disais en commençant à lire ces témoignages que les grands-parents apparaissent souvent comme un refuge. Presque un réconfort pour moi, jusqu'au moment où je lis qu'un grand-père abusait régulièrement de ses petites filles que les parents envoyaient en toute bonne conscience passer le week-end chez lui.

Comment se reconstruire quand on n'a connu que ça? Comment regagner l'estime de soi? Comment ne pas reproduire ce qu'on a subi sur ses propres enfants? En se confiant à une personne proche, en dénonçant, et en demandant de l'aide à des professionnels mais le chemin est long et difficile. Le terme « libérer la parole » me dérange un peu je dois dire. Est-ce qu'une fois que les faits sont dénoncés, on repart tout joyeux comme si de rien n'était? Si c'était aussi facile, ça se saurait! Parce qu'en dénonçant une personne, on enclenche un processus qui va détruire une famille entière. Les victimes ont souvent le sentiment qu'elles se

sont sauvées au détriment des autres. Encore une fois, cette culpabilité qu'on a jour après jour enfoui tout au fond du cerveau, bien au fond mais prêt à ressortir au moindre signal.



Ces témoignages parlent parfois d'un grand-père violeur, d'une mère alcoolique ou toxicomane, d'un père absent, de violences domestiques, de tromperies, de suicide, des faits déjà tellement difficiles à digérer pour un adulte alors imaginez un enfant qui n'a pas encore toutes les clés... C'est un tsunami!

Ils sont douze à avoir témoigné, témoignages qui se veulent des mises en garde pour les cercles familiaux, les institutions, les écoles, les médecins, les services sociaux ou infirmiers, les voisins

même! Quand j'étais gamine, il y avait dans mon immeuble un garçon, fils d'agent de police, qui était méprisé par sa mère et régulièrement battu au ceinturon par son père. Tout le monde savait. Puisque moi gamine, j'entendais les cris de ce garçon, les adultes devaient entendre aussi. Personne n'a jamais osé intervenir.

Nous nous devons d'alerter, ou de réagir. Les professionnels tenus au secret sont délivrés de ce secret dans l'état d'urgence. Où est l'état d'urgence? Chacun y mettra son curseur. Mais on ne peut pas tourner la tête et ignorer. Ça, ça n'est plus possible.

En plus de la préface de Philip D. Jaffé, psychologue, un rappel de l'obligation d'aviser l'autorité de protection de l'enfant, un petit rapport de l'OMS sur la maltraitance des enfants, le livre se termine par un répertoire d'adresses pour les victimes de ces maltraitances.

Pour terminer, on sait qu'un quart des adultes déclarent avoir subi des violences physiques dans leur enfance, qu'une femme sur cinq et un homme sur treize disent avoir subi des violences sexuelles dans leur enfance. La maltraitance dans l'enfance altère parfois à vie la santé physique et mentale de ceux qui en sont victimes et, de par ses conséquences socioprofessionnelles, elle peut au bout du compte ralentir le développement économique et social d'un pays.

Alors si nous sommes confrontés à ce genre de chose, trouvons le courage de les aider... Ou d'alerter... Si ce livre pouvait aider à n'en sauver qu'un, ce serait déjà bien. A chacun de faire le reste...

Monique Misiego

Opinions



La fiscalité reste trop élevée dans notre canton

Vaud continue de figurer dans le peloton de tête des cantons les plus chers en termes d'imposition dans notre pays. Rien ne justifie un tel niveau d'impôts. Un rééquilibrage vers la moyenne suisse s'impose de toute urgence.

Vaud se trouve toujours parmi les cantons qui perçoivent le plus d'impôts. C'est ce que vient de relever une fois de plus l'Administration fédérale des finances (AFF), en toute objectivité, dans sa dernière étude comparative publiée au début de cette année.

L'AFF a relevé les indices du taux d'exploitation du potentiel pour « démontrer dans quelle mesure la capacité économique fiscalement exploitable d'un canton est, en moyenne, soumise à des redevances fiscales ».

En moyenne suisse, le potentiel des ressources est grevé de redevances fiscales cantonales ou communales à hauteur de 24,7%. Mais Vaud dépasse largement ce niveau d'imposition.

Avec environ 32%, il atteint de tristes records, juste derrière Neuchâtel et Genève. Il se sert trop goulument dans la manne collective.

La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) a aussi mis en évidence cette situation dans la 5^e édition de son étude fiscale comparative, mettant en perspective la charge des contribuables aux niveaux suisse et international.

Les communes pénalisées

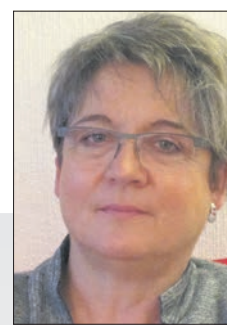
Dans le canton de Vaud, la pression fiscale est objectivement forte. Le phénomène s'accroît par la

problématique des communes. En leur infligeant une facture sociale de plus en plus importante, l'Etat force celles-ci à augmenter les impôts. Il leur prélève chaque année plus d'argent et les appauvrit. C'est la raison pour laquelle une grande partie d'entre elles n'ont pas pu baisser leur taux d'imposition cette année, malgré la reprise des charges de soins à domicile par le canton. C'est ce qu'explique d'ailleurs un article de « 24 Heures » paru dernièrement.

Dans ces circonstances, l'Etat boucle fièrement ses comptes avec des excédents de recettes, qui se chiffrent en centaines de millions. Il se targue d'une bonne gestion et d'être aux côtés du contribuable avec un « impôt heureux ». Il se vante aussi de ses réserves et de l'ampleur de son travail bien mené. Cette hypocrisie ne trompe personne. Au final, c'est bel et bien le contribuable qui trinque avec une fiscalité comparativement bien plus élevée que dans le reste de notre pays.

Dans les faits, rien ne justifie ce « record fiscal ». Zurich et Berne sont aussi des cantons universitaires avec de Hautes Ecoles et des pôles culturels. Ils comptent aussi de grandes agglomérations. Et Vaud n'est objectivement pas plus généreux que les autres cantons dans la crise du Covid-19.

Cette situation doit changer. Et c'est pour toutes ces raisons que la CVCI, accompagnée des autres organisations économiques du canton, avait engagé une campagne intitulée « Vache à lait » pour défendre le contribuable et favoriser un rééquilibrage de la fiscalité vers la normalité et la moyenne suisse.

Lydia Masmejan
lydia.masmejan@cvci.ch

Accord de libre-échange avec l'Indonésie : non à l'huile de palme !

Bon, tout le monde le sait, l'huile de palme est présente partout dans nos aliments industriels, comme les biscuits, les céréales de petit déjeuner, les pâtes à tartiner, le chocolat, le pain, les pâtes à pizza, les glaces, les soupes instantanées, la margarine, les chips... et j'en passe. Et même si sa présence n'est pratiquement jamais mentionnée comme telle dans la composition des produits. Très bon marché, créant les aliments, elle est appréciée par les fabricants et s'est peu à peu imposée en lieu et place des huiles indigènes (colza et tournesol notamment).

Le 7 mars, nous allons voter sur ce sujet, ou plutôt sur l'Accord de libre-échange économique conclu avec l'Indonésie. Cet accord réduit les taxes douanières prélevées sur des marchandises exportées entre l'Indonésie et la Suisse.

Pas bon pour la santé

Du côté la santé, l'huile de palme est généralement déconseillée en raison de sa forte proportion en acides gras saturés qui augmentent nettement les risques de maladies cardio-vasculaires.

Néfaste pour les forêts, la biodiversité et la population

Si la consommation d'huile de palme est peu recommandée pour la santé, sa production pose également problème. Cette monoculture de masse porte atteinte à l'environnement, entraînant la disparition accélérée de forêts tropicales et d'espèces animales elles aussi menacées. Elle porte également atteinte aussi aux paysans locaux qui se trouvent privés de leurs terres et travaillent dans ces exploitations dans des conditions souvent déplorables. Les femmes sont particulièrement

concernées, dans des plantations abusant de pesticides nocifs et recourant au travail des enfants.

En ce qui concerne l'huile de palme, des dispositions générales sur le développement durable ont été introduites dans l'accord pour tenter d'amoindrir les effets désastreux de cette culture pour l'environnement. Cela, pourtant, de manière non contraignante, dans le but de promouvoir une huile prétendument « durable ». Des dispositions sans garantie, ni contrôle ni sanction et qui, au total, ne sont nullement convaincantes.

Concurrence pour l'huile de colza

Cette huile de mauvaise qualité sanitaire, si pratique cependant, concurrence fortement la production suisse d'huile de colza et de tournesol. Cela, alors que le monde paysan est toujours davantage mis sous pression par des prix de vente trop bas.

Cet accord de libre-échange comprend encore d'autres dispositions (sur les investissements, la protection de la propriété intellectuelle, la suppression d'entraves commerciales non tarifaires et la coopération économique) surtout intéressantes pour les secteurs bancaire et pharmaceutique. Au-delà de ses conséquences écologiques, humaines et sanitaires discutables, cet accord aurait pour effet direct d'accroître encore les échanges commerciaux internationaux, avec leur lot de transports aériens et maritimes polluants et aux dépens de notre économie locale. Pas vraiment ce que nous voulons.

En conclusion, pour notre santé alimentaire, notre agriculture locale, la protection de l'environnement, les conditions de production en Indonésie, je voterai non à cet accord de libre-échange qui en préfigure un autre, encore plus néfaste, avec les pays d'Amérique latine.

Josée Martin, Les Vert.e.s, Savigny

Oron

Carême « justice climatique, maintenant ! »



du mercredi des Cendres 17 février au dimanche de Pâques 4 avril. Pain pour le Prochain et Action de Carême nous encouragent à changer nos habitudes, à soutenir et à créer.

- Depuis le 17 février, le calendrier de Carême est à disposition dans les églises protestantes, catholiques et les salles paroissiales.
- La boulangerie Gilles vous propose le « pain du partage ». Vous pouvez alimenter une petite crousille à l'achat de vos pains et autres pâtisseries. Ce faisant, vous soutenez les œuvres de vos églises engagées pour la justice climatique.
- Samedi 20 mars au matin, dans différents lieux à Oron et Palézieux, 100

roses seront proposées par les catéchumènes catholiques et protestants au prix de 5 francs. Merci de leur faire bon accueil!

- Cette année, les soupes de Carême ne peuvent malheureusement pas être proposées. Nous le regrettons.

Pendant cette période du Carême, qui fait référence aux quarante jours de jeûne de Jésus-Christ dans le désert, la Campagne de Carême nous demande de réfléchir et d'agir en toute conscience. Elle nous invite à la réflexion, à la sollicitude et au partage. Nous vous souhaitons beaucoup de succès dans vos renoncements.

Vos églises protestante et catholique



Le temps du Carême, c'est quarante jours pour se préparer à Pâques, quarante jours pour expérimenter un comportement différent, appelé à durer. Aujourd'hui, les pays du Sud souffrent particulièrement des conséquences des changements climatiques, alors que les pays du Nord sont surtout responsables de leurs causes. Pour faire face à la crise climatique et sauvegarder la Création, nous devons adopter un style de vie plus sobre, en pratiquant le renoncement, la sobriété heureuse et la solidarité avec les personnes les plus touchées.

Diverses actions sont proposées durant cette période de Carême qui s'étend

Mézières

Soupe de carême et Journée mondiale de prière

A temps particulier, animation particulière! Cette année, pas moyen de nous retrouver pour partager la soupe de solidarité. Mais nous ne baissons pas les bras.

Ce prochain vendredi 5 mars, nouvelle organisation. La célébration pour la Journée mondiale de prière aura lieu à 18h30 au temple de Mézières. La liturgie, animée par un groupe œcuménique de femmes du Jorat, sera proposée par les femmes de Vanuatu (anciennes Nouvelles-Hébrides) dans le Paci-

fique Sud. A la sortie, on vous servira la délicieuse soupe maison dans les contenants (tupperware ou autre) que vous aurez pris soin d'apporter. Pour ceux qui ne désirent pas participer à la célébration, la soupe vous sera servie à l'emporter dès 18h30. Comme chaque année - au moins quelque chose qui ne change pas... - votre généreuse offrande soutiendra les projets pour lesquels nous nous engageons à participer. Bienvenue!

F. Corset



Hommage

Il aimait parler de son passé. Il en passionnait plus d'un

A notre très cher ami Jean-Claude

Que de souvenirs, de richesses **Jean-Claude Boré** nous a apportés tout au long de son existence, il était et restera un homme rempli de qualités et de bonté.

Voilà un peu plus de 10 ans qu'il s'était installé à Chexbres, dans notre quartier, Le Carroz, c'est là, lors d'une rencontre chez Mariette Leuba, que nous avons fait connaissance et des liens se sont tissés au fil du temps, que de souvenirs... merci Jean-Claude.

En toute discrétion et avec beaucoup d'émotion, mais avec une précision des lieux et dates, il aimait parler de son passé. Il en passionnait plus d'un. Votre narrateur pour en citer un parmi tant d'autres.

Jean-Claude est né à Tours en France en 1930, la même année que ma chère maman, il a vu le jour en octobre, Jeanne, ma maman, c'est le mois de mai.

Une vie remplie de souvenirs heureux, malheureux, un papa prénommé Constant qui l'a quitté, à l'âge de 11 ans, c'est injuste pour un petit garçon, la maman Madeleine courageuse doit faire face, malgré son gros chagrin, la France est en guerre, les Allemands sont partout.

Son papa est appelé sur le front lors de la première guerre



© Corinne Cuenin/magazine générations 2019

mondiale 14-18 dans les tranchées de Verdun, ce dernier échangera plus de 800 lettres avec sa famille, d'où ce douloureux passé, Jean-Claude lui rendra un hommage sublime et bouleversant, j'ai pleuré bien des fois le ciel bleu à l'horizon.

A la fin de sa scolarité, Jean-Claude étudie les beaux-arts, l'architecture, le dessin industriel, il rappelait sans cesse sa devise, si juste, elle lui correspondait parfaitement: «Créer et construire». Avez-vous vu ou lu la pièce de théâtre du

dramaturge norvégien Ibsen, son titre «Le Constructeur», et bien Jean-Claude, c'était ça, il avait toujours l'envie de créer, construire, d'apporter une idée, un message, il était un trésor, une richesse, tout en restant humble et modeste, quel cadeau pour nous tous qui l'avons connu.

En parlant de connaissances, la liste est longue, le photographe Marcel Imsand, le poète Gil Pidoux, le grand voyageur Bertrand Piccard, l'illustre directeur du Musée de l'Élysée à Lausanne, Charles

Henri Favrod, Nathalie Pfeiffer, l'illustre et talentueuse comédienne.

Les dimanches, à de nombreuses reprises, Maman mijotait de bons petits plats, ils les appréciaient comme il se doit, un bon rôti du dimanche, une poule au pot et sa sauce suprême, ou encore un pot-au-feu et sa garniture. On s'est bien régalé, n'est-ce pas Jean-Claude... et il n'était pas avare de compliments sincères et chaleureux.

A de nombreuses reprises à la belle saison, il arrivait avec un magnifique bouquet de roses de son jardin extraordinaire et embaumait la maison, tout en récitant les vers du poète Ronsard

«Mignonne, allons voir si la rose, qui ce matin n'a point perdu sa pourpre vèpre...»

A 90 ans, il arrivait à l'automne de sa vie, il avait eu bien des chagrins et des mépris, par de sottes gens, c'est ce qui l'a repris. Ça fait pleurer les honnêtes gens et rire es malhonnêtes gens.

Merci Jean-Claude, pour tous ces petits bonheurs partagés, quelle joie, on vous aimera toujours.

Jean-Philippe, votre voisin

Avis mortuaires

Le Bureau de référence de l'Etablissement scolaire d'Oron-Palézieux a le profond regret de faire part du décès de

MONSIEUR ERIC DONGMO ZANKEU

papa de Fleurette, élève de 6P à l'Etablissement scolaire d'Oron-Palézieux

Son œil bleu captait les ombres et les lumières

JEAN-CLAUDE BORÉ
PHOTOGRAPHE

est entré dans une autre dimension.

Ceux qui l'ont connu lui gardent une place dans leur cœur.

Ses amis et voisins du Carroz
Anna, Teresa, Yves, Laia, Jean-Philippe, Claudine, Jeanne, Nicole, Julie, Pierre-Antoine, Catherine, Marianne, Jeannette et Mariette, Eliane Border à Pully.

Chexbres, février 2021

Publicité

POMPES FUNÈRES

GÉNÉRALES SA
Sabine Martinet-Christen
Oron-la-Ville
021 907 97 61 (24h/24)
079 778 81 28

CONSEILS POUR OBSÈQUES FUTURES
www.pfg.ch

INFOS PRATIQUES

URGENCE: 144 - SERVICE DU FEU: 118 - POLICE: 117

Région Lavaux-Oron

CENTRE SOCIAL RÉGIONAL DE L'EST LAUSANNOIS - ORON - LAVAUX (CSR)
Le Bourg, Oron-la-Ville, tél. 021 557 19 55, ou Av. de Villardin 2, CP 111, Pully, 021 557 84 00

AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES (AAS)
Le Bourg, Oron-la-Ville, tél. 021 557 19 60

Horaires (CSR et AAS)
Tous les jours (sauf le mardi matin) de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (16h le vendredi)

SERVICE ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR
021 946 38 15 - Marina Balimann, Puidoux

SERVICE SOCIAL
Cartons du cœur, tél. 079 393 86 70

RÉSEAU APERO
Accueil à la petite enfance Région Oron
Coordinatrice: Mme Christine Favre
Tél. 021 903 14 13 - 079 384 08 86

CENTRE MÉDICO-SOCIAL
Le Bourg 40, Oron-la-Ville, tél. 021 907 35 50
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Week-end et jours fériés, tél. 0848 133 133
Route de Grandvaux 14, Cully, tél. 021 799 99 88
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

CONSULTATION CONJUGALE ET FAMILIALE
Tous les vendredis au Centre social régional d'Oron-la-Ville sur rdv au 021 560 60 60

CENTRE DE LA SANTÉ DU DOS - ORON-LA-VILLE
«Toi & Moi» cours d'éveil parents-enfants.
Rens. 079 240 48 98 - www.eveiloron.com
Gym Ballon forme prénatale et postnatale.
Rens. 078 719 36 95 - www.lasantedudos.ch

MÉDECIN DE GARDE
En téléphonant au 0848 133 133, vous atteignez directement le médecin de garde. Il n'est à disposition qu'en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.

PHARMACIE DE SERVICE
7/7 jours, de 8h à 24h
Pharmacie 24 SA, Av. Montchoisi 3, Lausanne
Tél. 021 613 12 24
Permanence 24h/24h: 0848 133 133
Di 28 février de 11h à 12h
Pharmacie de Thierrens, Thierrens
Tél. 021 905 09 60

TRANSPORTS BÉNÉVOLES
Du lundi au vendredi, tél. 021 907 35 50

VÉTÉINAIRE DE SERVICE
Région Oron-Lavaux - Service des urgences
Le répondeur de votre vétérinaire renseigne

SUDOKU

N° 104 DIFFICULTÉ: 3/4 THIERRY OTT

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | 3 | 1 | 2 |
| | | | | 5 | | | | 6 |
| 6 | | | 7 | | | | | |
| 7 | 6 | | 8 | | | | | 1 |
| | | 1 | 5 | 7 | | | 4 | |
| 5 | 4 | | | | 1 | | 9 | |
| | | | 8 | | | | 3 | |
| 3 | 7 | | | | 9 | | | |
| | | | 2 | | | | | 9 |

INSTRUCTIONS

Inscrire dans chaque case un chiffre entre 1 et 9.

- Le même chiffre ne peut figurer :
- qu'une seule fois par colonne ;
 - qu'une seule fois par ligne ;
 - qu'une seule fois par carré de neuf cases.



| Solution | N° 103 | | | | | | | | |
|----------|--------|---|---|---|---|---|---|---|--|
| 7 | 4 | 5 | 1 | 6 | 9 | 8 | 3 | 2 | |
| 1 | 2 | 9 | 5 | 8 | 3 | 4 | 6 | 7 | |
| 3 | 8 | 6 | 7 | 2 | 4 | 1 | 5 | 9 | |
| 4 | 1 | 7 | 2 | 3 | 6 | 9 | 8 | 5 | |
| 8 | 5 | 2 | 4 | 9 | 1 | 3 | 7 | 6 | |
| 9 | 6 | 3 | 8 | 5 | 7 | 2 | 4 | 1 | |
| 2 | 7 | 4 | 6 | 1 | 8 | 5 | 9 | 3 | |
| 5 | 9 | 8 | 3 | 7 | 2 | 6 | 1 | 4 | |
| 6 | 3 | 1 | 9 | 4 | 5 | 7 | 2 | 8 | |

SERVICES RELIGIEUX

Dimanche 28 février 2021

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE

Paroisse d'Oron-Palézieux
Palézieux 10h00 Passion II

Paroisse du Jorat
Mézières 10h00

Paroisse de Savigny-Forel
Forel 10h00 Radiodiffusé

Paroisse de St-Saphorin
Chexbres 10h15

Paroisse de Belmont-Lutry
Lutry 10h30 Cène

Paroisse de Villette
Lutry 10h00 max.50 pers

Paroisse de Pully-Paudex
La Rosiaz 9h15
Le Prieuré 11h00

En cas de doute, rendez-vous sur www.eerv.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE FREE

Annulé

ÉGLISE CATHOLIQUE

Chapelle 9h00 messe
Cully 9h30 messe
Lutry 10h00 messe
Rue 18h00 samedi
Ursy 10h00 messe

CINÉMAS

Oron-la-Ville

Reprise des sorties VOD spécial confinement
Plus d'information sur : www.cinemadoron.ch

Projections privées possibles à la demande
Maximum 5 personnes
Réservations sur : 021 907 73 23
ou 076 567 12 91 ou cinemadoron@gmail.com

Chexbres

Le cinéma de la grande salle est fermé jusqu'à nouvel avis.
Plus d'information sur : www.cinechexbres.ch

Carrouge

En raison de l'évolution rapide de l'épidémie du COVID 19 et en application des décisions prises par les autorités, les séances programmées sont annulées jusqu'à nouvel avis.

Retrouvez d'autres informations sur www.cinema-du-jorat.ch

IMPRESSUM

ABONNEMENT
1 an Fr. 92.- (-> fin 2021 - Fr. 79.-)
IBAN CH92 8080 8008 2357 1001 9

ADMINISTRATION
Les Editions Lavaux-Oron Sàrl
26, route de l'Industrie - 1072 Forel
Tél./Fax: 021 908 08 08/09
www.le-courrier.ch

PHOTOGRAPHE OFFICIEL
Michel Dentan
www.md-photos.ch

TIRAGE
Elargi: 25'000 exemplaires
Elargi XXL: 42'000 exemplaires

RÉDACTION
Arvid Ellefss
redaction@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 05

MISE EN PAGE
Céline Maman, Blaise Marro et Aurélien Kaeser
annonces@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 01

PUBLICITÉ
Jean-Philippe Barbey
jpbbarbey@le-courrier.ch
Tél. 079 434 78 79

ÉDITEUR / DIRECTEUR
Olivier Campiche
olivier.campiche@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 08



delessmetal sa

constructions métalliques · serrurerie
travaux de tôlerie, poinçonneuse, C.N.C

«Consultez-nous, vos préoccupations deviendront les nôtres»

Rte de l'Industrie 14 - C.P. 38 - 1072 Forel (Lavaux)

Delessert Jean-Pierre

Tél. 021 781 33 33 - Fax 021 781 33 31

E-mail : info@delessmetal.ch - www.delessmetal.ch

MÉTÉO DE LA SEMAINE

Du jeudi 25 février au mercredi 3 mars Mis à jour le 23.02.21

| Lieu | Oron-la-Ville | Savigny | Cully |
|-------|---------------|-------------|--------------|
| JE 25 | +15° +7° | +15° +8° | +15° +10° |
| VE 26 | +12° +4° | +11° +3° | +12° +4° |
| SA 27 | +9° +3° | +8° +2° | +9° +3° |
| DI 28 | +9° +2° | +8° +1° | +9° +2° |
| LU 1 | +9° +2° | +8° +1° | +9° +2° |
| MA 2 | +10° +1° | +10° +1° | +10° +2° |
| ME 3 | +12° +3° | +11° +2° | +11° +3° |

En partenariat avec Le Courrier

Pour fêter son centième anniversaire à l'heure du confinement, le chœur d'hommes L'Avenir de Forel (Lavaux) vous propose, chaque mois durant toute l'année 2021 la rediffusion de l'un de ses spectacles annuels sur sa chaîne YouTube le dernier vendredi du mois à 21h.

Weekend d'enfer (2015)

En hiver 2015, le chœur d'hommes L'Avenir, dirigé par Frédéric Jochum, et le chœur d'enfants Les Croc'Notes, dirigé par Elvira Sonnay, ont retrouvé leur ami metteur en scène Thierry Pahud, qui a sorti de son écritoire une de ses pièces à succès, écrite en 2005, et leur garantit ainsi un « Week-end d'enfer ! » inoubliable qui sera rediffusé en ligne le vendredi 26 février 2021 à 21 heures sur la chaîne YouTube du chœur L'Avenir.

Ce spectacle vous transportera à la montagne. Que la forêt est belle été comme hiver, qu'il fait bon se retrouver dans le calme de son chalet en fin de semaine. En effet, l'entrepreneur Edouard de Monfaucou a acheté cette cabane pour se reposer de ses longues et intenses journées de travail; d'ailleurs, son épouse le laisse s'y rendre en principe... seul.



Pour cet homme d'affaires averti et baroudeur de surcroît, sa cabane dans les bois est sans doute son bien le plus cher. Mais son fils invite alors son assistante de direction au chalet,

sans savoir pour autant qu'elle est également sa maîtresse... Un authentique blizzard les attend dans la montagne et ils ne devraient pas être dérangés

durant ce week-end. A moins que... Nous ne vous dévoilerons dans ces lignes rien de plus de ce vaudeville d'excellente cuvée. Car, comme le

bon vin, le meilleur moyen de l'apprécier est de le déguster soi-même.

Cette pièce vous réserve des personnages hauts en couleurs pour une comédie où les situations cocasses ne manqueront pas.

Diffusion :
Vendredi 16 février à 21h

Vendredi 25 février à 21h.

<https://www.youtube.com/user/ChoeurAvenir>

Le Choeur L'Avenir fête son 100^e RETOUR VERS LE FUTUR

Un spectacle diffusé chaque mois sur YouTube pour oublier la COVID-19

PROCHAINES ÉDITIONS

4 mars
Edition élargie

11 mars
Edition normale

Cinéma

« On dirait le Sud », de Vincent Pluss



Disponible en VOD pour soutenir le cinéma d'Oron.

On dirait le sud arrive dans nos demeures pour rappeler ce que cinéma suisse veut dire.

Un OVNI de 2002

En 2002 débarquait sur les grands écrans une sorte d'OVNI au sein du cinéma suisse. Au milieu des débats sur le soutien de la culture par l'OFC qui agitait - et agite! - le paysage d'alors, « On dirait le Sud » apparut à certains égards comme une prise de position, puisqu'il résultait d'un refus de financement. A la suite de ce dernier, Vincent Pluss, Laurent Toplitsch et Stéphane Mitchell se lancèrent dans un projet laborieux: tourner un film en un week-end, sans financement, avec des acteurs improvisant. Ne pas se conformer, se lancer dans l'aventure, de ces décisions osées découle une récompense, celle du Prix du cinéma suisse aux journées de Soleure de 2003, qui voulait « primer l'audace et une forme différente de cinéma ». « On dirait le Sud » a donc été une bouffée d'air frais à sa sortie, et l'est encore deux décennies plus tard.

Frénétique entrée

Traités comme des fonctions combinatoires, les personnages de « On dirait le Sud » ébranlent le climat paisible du Sud de la France par leur déséquilibre. Il y a une situation initiale: une famille décomposée, une mère qui tente de reconstruire un environnement stable



pour ses enfants, avec un homme cohérent et de ce fait aux antipodes de son ancien compagnon. Le film commence dans la frénésie de l'arrivée de Jean-Louis qui projette de récupérer sa vie de famille. Le rythme effréné des prises de vues en caméra portée vient accompagner celle du personnage, à la manière des films de Dogme95. On verrait presque apparaître des points d'interrogation au-dessus de leurs têtes lorsque Jean-Louis s'introduit dans la petite maison du Sud qu'occupent son ex-femme et ses enfants. Ce décor sinueux et étriqué accompagne savamment des entrées et sorties chaotiques, comme catalysant les pulsions des personnages.

Tohu-bohu désarmant

Jean-Louis est infantile, colérique, dans une nervosité qui rappelle une phase maniaque. La colère dangereuse, qui se camoufle derrière

des mouvements trop rapides, le fait forcer les portes et les accès qui lui sont restreints. Cette frénésie d'ego blessé désarme les personnages qu'il envahit dans un premier temps. Céline (son ex-femme) observe de ses grands yeux le désordre qu'inaugure son ancien ami, semblant hésitante face à son bouillonnement. Son comportement enfantin empêche ses enfants de l'être, un élément du scénario qui se verra contrecarré par une scène folle. Et en périphérie de cette histoire de famille, l'ami de deux semaines qui accompagne Jean-Louis dans sa débâcle sans avoir été mis au courant est un personnage insaisissable par ses actes divergents, qui fait planer sur le drame une ambiguïté permanente qui rappelle le regard extérieur qu'à le spectateur sur cette famille troublée.

Caméra ping-pong

Les différentes pulsions des personnages se manifestent par des interactions parfois subtilement violentes, créant une sorte de cartographie des liens qui les unissent. En même temps, une cohésion de groupe les lie dans leurs échanges de rires gênés, révélant la complexité des places occupées dans une famille décomposée puis recomposée. La caméra portée qui filme presque violemment les personnages perdus, ces « adultes pas finis » semble suivre le ping-pong des rapports humains conflictuels. Et face à l'instabilité des assises, les rictus parlent, jusqu'à ce que les échanges symboliques deviennent verbalisés. « Elle est où ma place, là ? ». A mots couverts, la scène s'est déjà produite.

Charlyne Genoud

« On dirait le Sud », de Vincent Pluss (2002, 66').
A voir depuis le site du cinéma d'Oron.



Jouer l'enfant pour attaquer l'ordre familial qui n'inclut pas Jean-Louis

Réflexions

Est-ce possible ?
...le surentraînement

Le sportif... un surhomme ? Non !

Il n'existe aucun surhomme sur la « planète sport » pouvant se targuer d'être en pleine possession de ses moyens ou au top niveau durant toute une carrière, également voire toute une saison pouvant s'étaler sur une année selon certains sports.

La prudence, en accord avec ses entraîneurs et conseillers, conseille de planifier des périodes de préparations adéquates, tant pour l'entraînement, les compétitions et surtout... des plages de repos. Sans le respect de ces « vérités » là, les sportifs déclencheront, dans certaines circonstances, le syndrome du surentraînement dû à l'épuisement de toute réserve utile à l'épanouissement du corps en relation à... l'échec des résultats.

Le danger

Oui, le danger est latent pour le sportif et ceci souvent pour de multiples raisons. L'oubli du dialogue pouvant ouvrir une porte de méconnaissance du syndrome de surentraînement pouvant pousser le sportif à essayer, par un entraînement encore plus accru, de retrouver la forme. Ce sera l'erreur à ne pas commettre, mais bien de réduire impérativement la charge des entraînements tant en quantité, qualité et, surtout, de reprendre un rythme basé sur la « patience »... à savoir le repos !

Effectivement, les périodes de récupération peuvent s'étendre sur des semaines, voire des mois. C'est aussi un apprentissage du « métier » de sportif qui

lui permettra d'éviter tout accident pouvant lui annihiler sa carrière.

Osons un petit lexique ou rappel !

Les signes accompagnant un surentraînement sont en général:

- Diminution de la condition physique et baisse des résultats.
- Diminution de l'attention et de la coordination (très important).
- Mauvaise récupération entre deux entraînements (souvent insomnie).
- Légère dépression, irritabilité, angoisse.
- Récupération plus lente.
- Perte de poids ou boulimie.

Et ceci, sans parler du monde médical, qui n'est pas le propos de cette réflexion.

Alors... Oui !

Alors, oui... tout sportif doit être informé ou devrait l'être, le syndrome de surentraînement existe pour chacun.

C'est déjà une connaissance importante qui l'obligera à le prévenir.

Ce sera également un début de « sagesse » souhaitée, évitant par-là, bien des soucis de santé directs et futurs.

Alors, oui... tout en respectant le désir et le plaisir d'accéder au plus haut niveau, le sportif, la sportive, doivent impérativement avoir une pleine confiance en leur entraîneur par un dialogue sans réserve.

Pierre Scheidegger
Panathlon-Club Lausanne

Poésie

Fo-Ke et Ya-Ka

Fo-Ke et Ya-Ka sont frère et sœur.

Fo-Ke est venu au monde en premier,
Et il n'a pas tardé à s'ennuyer.
Alors, il a dit à ses parents
Je veux une sœur rapidement.
Mais, un enfant ça ne se fait pas
en claquant des doigts
Lui expliquaient ses parents.
Mais, il a insisté en disant : Ya-Ka.
Et c'est ainsi que papa
S'est fortement rapproché de maman
Et, en étant un peu patient,
Au bout de neuf mois
Est arrivée la belle Ya-Ka !

Fo-Ke était fou de joie,
Il sautait à pieds joints autour du berceau
En criant: Fo-Ke avec Ya-Ka,
On sera les plus beaux,
On sera la solution
A tous les maux de la nation.

Tout deviendra facile avec Ya-Ka
Il lui suffira de penser : Fo-Ke
Pour que tout se réalise,
Pour que les vœux se concrétisent.

Par exemple, imaginez une pandémie mondiale,
Et, pour sauver l'humanité, c'est enfantin,
Ya-Ka faire un vaccin
Et l'administrer de manière globale.

Pour que ça fonctionne bien,
Ya-Ka a pris Fo-Ke par la main
Et ils sont partis rencontrer des politiciens.
Ils leur ont montré le chemin vers la guérison
Sans jamais douter de leur solution.
Ya-Ka expliquait d'abord ce qu'il fallait faire
Et Fo-Ke édictait les règles sanitaires.

Et soudain, tout s'éclaire,
Tout devient élémentaire,
Car même les journalistes comprennent,
Bien plus vite que les scientifiques,
Ce qui représente un incroyable phénomène
Absolument magique,
Qu'avec des Fo-Ke et des Ya-Ka
C'est aussi simple que ça,
On peut réaliser des miracles,
Il n'y a plus d'obstacles,
Pour guérir une planète entière
De la pandémie meurtrière.

Aujourd'hui, il y a des Fo-Ke un peu partout
Et plein de Ya-Ka parmi nous.
Ils ont déjà beaucoup d'enfants,
Qui se multiplient allégrement.
Donc, maintenant,
Il y a aussi des Fo-Pa, des Fo-Fer, des Fo-Dir,
Et la famille va encore s'agrandir !

Au final, Ya-Ka continuer comme ça !

Jaime-Pas Lire

Témoignages de Jean Badertscher



Nouveau 4
Série en 8 épisodes documentée par Jean Badertscher et rédigée par Gilberte Colliard



La « maréchaussée » Burki

du château d'Oron

Episode 4

Jean-Antoine, le maître charpentier

Dès 1779, c'est Jean-Antoine, le charpentier, qui commence à se constituer un domaine. Il

achète au printemps 1/3 de pose d'oche (terre cultivable) pour 400 florins (80 écus petits), en empruntant 50 écus petits. En automne, il vend une vache et un tas de foin pour 50 écus petits. Mais comme l'acquéreur ne peut pas payer comptant, il signe une reconnaissance de dette notariée, promettant de payer à Pâques prochain, sans intérêt jusque-là.

En 1780, Jean-Antoine achète, en avril, mai et décembre, 3 demi poses et 2 poses et demi de champs. En 1781, il achète une maison avec un petit rural au Bois Léderery pour 600 écus petits, à noter que, contrairement à son père, il paie tous ses achats comptant. Il restaure cette maison. Comme celle de son père, elle porte encore sur la poutre au-dessus de la porte d'entrée un écusson gravé, agrémenté de fleurs, étoiles et cœurs, également gravées, les lettres IATB et la date de 1782.



L'inscription au Bois Lederrey

Jean-Antoine a certainement eu besoin de bois pour refaire la charpente de sa maison. Sinon, comment expliquer qu'en février 1781, le bailli Tschifferli inflige une amende de 15 florins aux «Burki» pour avoir coupé du bois mis à ban et en juillet 1781 une nouvelle amende de 30 florins pour récidive. 1/3 de l'amende étant allée au forestier qui les a dénoncés.

A part ses activités agricoles, Jean-Antoine continue son œuvre de maître d'état. Les comptes baillivaux font état de réparations effectuées par lui au corps de garde à Oron, au château et à l'église à Oron et à Palézieux, pour lesquelles il a reçu 38 florins en 1780, 110 en 1781 et 109 en 1783.

En 1783, le chapitre des amendes révèle que Jean Rubattel a dû payer une amende de 10 florins pour avoir maltraité François Burki au Logis de l'Ours à Oron et s'en être remis à la grâce

du bailli, Bêat-François-Louis May de Hünigen, qui a remplacé la prison par une amende. A l'époque, il y avait souvent des amendes pour bagarres. 1/3 de l'amende allait au bailli, 1/3 au fiscal et le tiers restant à LL.EE.

Dès 1785, François succède à son père

L'année 1785 est importante et marque un tournant dans la chronique de la famille Burki. Le 28 janvier, François, fils de Nicolas épouse une jeune fille des Thioleyres, Marie Décosterd. Le 5 avril, Nicolas vend presque tous ses fonds à divers agriculteurs d'Oron et cède sa maison avec 3 champs (1/16 de pose, 2 poses et 1 pose) à son fils François pour le prix de 1154 écus petits non payés, mais reconnus par un acte de revers et garantis par un cautionnement du père de Marie Décosterd, sa belle-fille.

Le 25 avril, Jean-Antoine vend tout son domaine, maison et 13 poses à son beau-frère Pierre-Louis Blanchoud pour 1900 écus petits et part avec son père et ses 2 autres frères Jean-Gabriel et Jean-Jacques, pour les Monts-de-Corsier où ils ont acheté en commun un vaste domaine d'environ 80 poses, laissant François seul à Oron.

Nicolas, bien qu'habitant la Grangette des Monts-de-Corsier, exerce encore ses fonctions. Il cède sa place à son fils François qui entre en fonction le 1er septembre comme patrouilleur, avec une paie de 8 batz par jour.

Le 8 septembre naît le premier enfant de François, Charles-Victor. Le bailli Bêat-François-Louis May est en fonction à cette époque et ce sont deux de ses enfants, Charles Victor et Rosette qui sont parrain et marraine du petit Burki.

Tout semble aller le mieux du monde et rien ne laisse prévoir que la domination bernoise est bientôt terminée au Pays de Vaud.

François, demeuré seul Burki à Oron, patrouille à travers le baillage comme l'a fait son père pendant 38 ans. Il a 30 ans. Il cultive accessoirement les 3 poses lui restant du domaine agricole. En 1787, et 1789, il achète des champs de 3/4 de pose, 5 quarterons¹ puis une 1/2 pose.

En 1789, la révolution française semble provoquer quelques remous en Pays de Vaud, car on adjoint un aide temporaire à François en la personne de Jean-André Blanchoud, qui fait avec lui 93 jours de patrouilles. En 1790, c'est Georges Cardinaux qui l'accompagne 14 jours dans les patrouilles au canton de Fribourg. Puis il est à nouveau seul et est nommé caporal le 1^{er} janvier 1793, sa paie étant portée à 10 batz par jour. Elle correspond à Fr. 30.- par mois, car on commence à parler de francs².

Au hasard des comptes du receveur baillival, tenus en français dès 1794, on note: en 1797, François est allé à Lavaux dans toutes les caves du baillage (Corsier, Dézaley, Burignon, Rueyres et Cully) pour chercher les étalons de fonte afin de les envoyer à Berne pour les rejustifier et pour les avoir reportés à leur retour. Tout cela pour 5 florins, soit Fr. 2.-.



Château d'Oron

1. Quarteron signifie 1/4 de quelque chose, ici de pose.

2. Fin du XVIII^e siècle, on commence à parler en francs

En comparaison, ci-après quelques salaires mensuels et quelques coûts:

| | |
|-----------------------------|-----------|
| • Manœuvre | Fr. 24.00 |
| • Ouvrier | Fr. 12.00 |
| • Tailleur | Fr. 15.00 |
| • Ouvrier agricole | Fr. 30.00 |
| • Instituteur | Fr. 40.00 |
| • Pasteur | Fr. 70.00 |
| • 1 litre de lait | Fr. 0.10 |
| • 1 kilo de pain | Fr. 0.35 |
| • 1 kilo de beurre | Fr. 1.50 |
| • 1 kilo de viande de bœuf | Fr. 0.60 |
| • 100 kg de pommes de terre | Fr. 4.10 |
| • 1 kilo de sucre | Fr. 3.60 |
| • 1 paire de chaussures | Fr. 5.00 |
| • 1 complet d'homme | Fr. 50.00 |



Vaud 40 Batz

Propos recueillis par Gilberte Colliard

Publicité

Vendredi 26 et samedi 27 février 2021

20%

sur tous les vins et produits Lindt* également sur les prix promotionnels!

Valable dans tous les points de vente Denner, sur denner.ch/shopdesvins et dans l'appil Denner.

DENNER PARTENAIRE

Lundi à vendredi: 8h-18h30
Samedi: 8h-17h00
Dimanche: 8h-12h00

1610 Oron-la-Ville
Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

PROCHAINES ÉDITIONS

| | | | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|
| 4 mars Edition élargie | 11 mars Edition normale | 18 mars Edition élargie | 25 mars Edition normale |
| 1 avril Edition normale | 8 avril Edition élargie | 15 avril Edition normale | 22 avril Edition élargie |

Notre spécialiste

RENAULT - DACIA

Automobiles A. Perusset

1610 Oron-la-Ville
Tél. 021 907 71 44 - Natel 079 449 17 44
a.perusset@bluewin.ch